

SOMMAIRE

Editorial: Travail ou féminini?	1
Article:	
R. DELPORTE: Pour une théologie de la libération en Afrique	3
Dossier: LES FEMMES SALARIEES	
— Le travail dans la vie d'une femme	20
— Des exigences contradictoires	30
— Les femmes rwandaises et l'emploi	37
— Un problème sans solutions?	44
ACTUALITES RWANDAISES	
Président HABYARIMANA: Sur le chemin du développement	48
E. NTEZIMANA: In memoriam: A. Kagame	53
F. X. MUNYARUGERERO: Les florets de Kagame	59
C. UYISENGA: Nos archives nationales	63
R. ERPICUM: Les O.N.G. d'animation rurale	70
Dans l'Eglise au Rwanda	
L. GREINDL: Un Institut de Pédagogie Catholique	75
J. RUZINDANA: Sicut	87
J. SNYDERS: Faire une retraite?	90
A travers livres et revues	93
J. HABIMANA — G. M. DION — M. CHEZA — B. JOINET	
Courrier des lecteurs	105
E. GASANA — R. HEREMANS — C. I.	

DIALOGUE

DIALOGUE N° 91
Mars-Avril 1982

Editorial

Travail au féminin !

Chômage, emploi, travail ... mots de tous les jours et de tous les continents. Il est plus insolite de les décliner au "féminin". DIALOGUE s'y essaye toutefois dans quelques pages de ce numéro. Les lecteurs apprécieront le témoignage d'une employée européenne; ils seront sans doute plus attentifs aux déclarations de quatre femmes rwandaises, mères de famille, et pourtant responsables d'une charge dans un ministère ou une société.

Ce débat est loin d'être théorique. Le travail de l'épouse est devenu en ville une nécessité pour équilibrer le budget du ménage. Mais à quel prix? Cette obligation met en jeu la naissance et l'éducation des enfants, l'harmonie conjugale, la condition des domestiques, et bien sûr le rendement économique d'une société ou d'une industrie. Comment concilier tant d'intérêts apparemment contradictoires?

Mais encore, pour quelques femmes au travail, combien d'autres au chômage? Combien de jeunes filles, pressées par leur famille, littéralement jetées sur le marché de l'emploi, sans préparation suffisante ni protection efficace? DIALOGUE souhaite que la discussion amorcée ici se poursuive.

Le 1 mars notre revue fête son quinzième anniversaire. Merci à tous nos amis qui ont renouvelé leur abonnement. Puissent-ils nous en découvrir d'autres qui feraient le même geste. Ce serait un beau cadeau d'anniversaire !

Paraît tous les deux mois. Aborde tous les problèmes de la vie au Rwanda dans une perspective chrétienne.

Abonnements: Rwanda: Un an: 600 fr. rwandais / Etudiant 400 fr.

Banque Commerciale du Rwanda n° 3778 Kigali
ou par mandat-poste Dialogue B.P. 572 Kigali
ou par un Economat Général.

Etranger: Un an: 800 fr. belges ou 50 Fr. suisses
CCP 000-0031366-35 Abbé J. Masson, Bruxelles.
CCP 17-2941, R. Aebischer, Fribourg / Suisse

On peut aussi souscrire un abonnement chez le Père Louis PIEN
à Gemeca (Procure de Kigali).

En vente à la Librairie Caritas, à Kigali, à la Librairie Universitaire Rwanda.

Adresser la correspondance:

Rédaction et Abonnements « Dialogue » B.P. 572 Kigali

IMPRIMERIE DE KAGAMI

ONT COLLABORE A CE NUMERO

R. DELPORTE, moine trappiste, monastère de Kasanza, Kikwit/Zaire. Ancien Curé de Cyanguu - Muringu

N. GICQUEL, employée parisienne. Extraits d'un texte paru dans la Revue LE SUPPLEMENT, n° 136, février 81

E. NTEZIMANA, doyen de la Faculté des Lettres, UNR, campus de Nyakinama

F.X. MUNYARUGERERO, étudiant à la Faculté des Lettres, UNR, campus de Nyakinama

C. UYISENGA, directeur au Service des Archives Nationales, Kigali

R. ERPICUM, jésuite, directeur de l'INADES, Kigali

L. GREINDL, Père Blanc, chargé de la création de l'Institut Supérieur Catholique de Pédagogie Appliquée, Ruhengeri

J. RUZINDANA, Evêque, Byumba

J. SNYDERS, jésuite, Centre Christus, Kigali

L. NKUSI, Professeur de Linguistique, Faculté des Lettres, UNR/Nyakinama

G. THEUNIS, Père Blanc, Nyamirambo/Kigali

A. RUKEBESHA, Journaliste, Orinfor, Kigali

E. GASANA, Etudiant en théologie, Grand Séminaire de Nyakibanda

R. HEREMANS, Père Blanc, Professeur d'Histoire, UNR, campus de Nyakinama.

Pour une théologie de la libération en Afrique

" Si j'ai faim, c'est un fait physique
Si mon voisin a faim, c'est un fait moral."

Nicolas BERDIAEV (1874-1948)

Dans les tâches classiques assignées à la théologie, à côté d'un SAVOIR rationnel qui s'organise en "système", il y avait place aussi pour une SAGESSE, liée à la vie spirituelle et fondée sur la méditation de la Bible. Au cours des dernières années un troisième rôle apparaît pour la théologie : celui d'être une REFLEXION CRITIQUE SUR LA PRAXIS.

Cela a débuté, il y a déjà un demi-siècle, avec la fameuse trilogie " Voir - Juger - agir " dans les mouvements spécialisés d'Action Catholique. Mais plus récemment, les théologiens eux-mêmes ont pris comme sujet de réflexion, les situations socio-économiques explosives d'Amérique Latine pour élaborer une "Théologie de la libération" (1).

Cela a parfois donné lieu à des incompréhensions ou à des excès, comme celui des prêtres-guérilleros, qui meurent les armes à la main.

Les autorités romaines se sont montrées extrêmement réservées pour ce mouvement théologique, croyant y découvrir une infiltration de l'idéologie marxiste, qui interprète toute situation historique avec une seule grille de lecture, celle de la lutte des classes, et prône comme remède la révolution violente. Nous pourrions faire remarquer que la théologie augustiniennne de l'Histoire, dans la "Cité de Dieu", était aussi une véritable analyse des signes des temps, bien que dans un tout autre contexte.

Les théologiens du Tiers-Monde, sur un plan apparemment moins compromettant avec la sphère du "politique", se posent cependant la question de la libération ou de l'indépendance, dans le domaine de leurs recherches et de leurs formulations théologiques (2).

- LE CRI DE L'HOMME AFRICAIN -

Nous voudrions présenter ici en quelques pages, un ouvrage qui vient de paraître (3) et qui apporte, semble-t-il, une contribution importante à ce problème de la théologie de la libération en Afrique.

Nous dirons d'abord quelques mots sur l'auteur pour le situer et montrer aussi comment les recherches théologiques qui nous interpellent, sont celles qui surgissent de questions concrètes et parfois angoissantes. C'est le sol nourricier de l'expérience quotidienne tragique qu'un tel CRI a surgi, et l'auteur n'a fait que le traduire dans son livre.

1. Jean-Marc ELA: un théologien Camerounais.

L'auteur est né en 1936 à Eholowa au Cameroun. Il fut ordonné prêtre en 1964 et depuis 1971 il travaille chez les montagnards du Nord-Cameroun, les Kirdis de Tokombere. En 1978, à la Faculté des Sciences Humaines de la Sorbonne, pour sa thèse de doctorat, il a présenté un travail directement inspiré de l'expérience vécue et intitulé "Structures sociales traditionnelles et changements économiques chez les montagnards du Nord-Cameroun. L'exemple de Tokombere."

Auparavant ses études de Philosophie et de Théologie à Strasbourg l'avaient amené à examiner des problèmes se rapportant plus directement à la foi chrétienne (4) ou à l'acculturation de l'Eglise en Afrique (5).

Mais ses préoccupations restent avant tout celles d'un pasteur qui est soucieux de la culture de masse, importée par les films occidentaux dans les grandes villes africaines. Ce monde artificiel de l'évasion, de la violence, de l'érotisme que l'on propose à la jeunesse déseuvrée des bidonvilles, est-il sans danger? (6). La foi des chrétiens que

nous avons baptisés est-elle active, comme un levain dans la pâte... ou se réduit-elle à une piété, avec des rites, sans aucune relation ni influence sur la vie réelle et concrète? (6).

L'abandon de l'agriculture, avec son corrélatif, la désertion des campagnes, n'est-elle pas une menace pour l'alimentation du pays, qui devra importer des céréales? (7) Il cite cette boutade de René DUMONT à un écolier africain : "Si ta soeur va à l'école, tu mangeras ton porte-plume!" Mais l'agriculture est-elle à réserver de droit aux femmes et aux filles, comme si tout le monde masculin avait émigré en ville?

Souvent d'ailleurs les réflexions de l'auteur s'appuient sur les recherches et les livres de ses compatriotes camerounais. Il faut reconnaître que plusieurs penseurs du Cameroun ont produit des oeuvres critiques et stimulantes dans les différents domaines de la philosophie (8) de la théologie (9), de l'écclésiologie africaine (10), sans oublier la culture traditionnelle (11) et l'insertion de l'art africain dans la liturgie chrétienne (12).

Mais venons-en au contenu du livre lui-même.

2. Oppression et dépendance.

L'auteur part de situations concrètes et ordinaires, pour poser "des questions aux chrétiens et aux Eglises d'Afrique" (c'est le sous-titre de son ouvrage). Comment se présente la situation actuelle de la grande masse des Africains? Leur pouvoir d'achat diminue sans cesse et l'économie de leurs pays reste liée et tributaire de l'économie des pays riches qui les exploitent indirectement, par l'entremise des riches autochtones qui constituent une oligarchie bourgeoise détenant le pouvoir.

"Quelque part en Afrique noire des milliers de paysans sont contraints d'arracher les tiges de mil qui commencent à pousser pour semer le coton. Nous sommes à l'entrée du Sahel dans ces régions tropicales où les producteurs agricoles n'ont qu'une récolte par an,

et où la soudure est toujours difficile, livrant les femmes et les enfants à un état de famine chronique. Dans les sociétés où le mil est l'aliment de base, le geste imposé aux paysans sans terre est un véritable coup de poignard en plein cœur. Cela se passe dans le silence sous l'oeil vigilant des moniteurs agricoles engagés par une importante société de développement destinée à promouvoir les cultures de rente. Ainsi, pour les paysans en quête d'espace vital, les meilleures terres louées chaque année à des notables traditionnels, doivent être consacrées à une culture qui, dit-on, est une source de devises... Si les cultivateurs se hâtent de semer le mil dès les premières pluies c'est parce qu'ils cherchent à vivre. Manifestement pour eux, le coton ne nourrit pas." (p.7)

On nous objectera peut-être que ceci rentre dans le cadre d'un plan national de développement. Mais celui-ci profite-t-il réellement à la masse des gens qui se paupérise de plus en plus, ou bien seulement à quelques rares privilégiés? D'ailleurs le développement n'est pas une espèce de dieu-Moloch auquel il faut TOUT sacrifier...

" Le développement suppose que rien n'est sacré, que tout par conséquent est soumis à l'ingéniosité de l'homme et remis indéfiniment en question. Bref, rien n'est jamais Dieu, pas seulement la nature, pas seulement les astres, mais César lui-même; et pas seulement César lui-même mais toutes les procédures qui peuvent conduire à lui, c.-à-dire le pouvoir lui-même. Tout ce qui n'est pas Dieu doit être radicalement désacralisé. La foi remet Dieu à sa place et évacue tout ce qui n'est pas lui. C'est en cela qu'il est une force de libération pour une humanité qui prend conscience que la condition de son existence tient à sa maîtrise de la nature et de sa propre histoire." (p. 111)

3. Le leurre de l'indépendance politique.

L'indépendance politique des Etats Africains n'au-

rait-elle rien changé à ce phénomène de colonisation? Très peu, répond J.M. Ela et ici son diagnostic est sévère. Laissons-lui la parole :

" Le combat pour l'indépendance avait fait naître dans le cœur de beaucoup d'Africains l'espoir d'un monde nouveau ; après vingt ans d'expérience de démocraties à l'africaine, l'indépendance s'est révélée un leurre. Pour un grand nombre la situation se révèle pire qu'avant. L'homme noir persécute son frère, le torture et le massacre, sans épargner même les enfants. Cette situation maintient le peuple dans un état de sous-développement économique et intellectuel avec son cortège d'inégalités ..." (p.163)

" Le remplacement du Maître Blanc par le Noir ne résoud pas fondamentalement le problème de la libération de l'homme en Afrique Noire... Comment permettre ici à l'homme de survivre sans dévorer ses compagnons de misère et de captivité? " (p. 164)

" POUR LES MASSES L'INDEPENDANCE N'A PAS CHANGE GRAND'CHOSE. Elle n'a été marquée pour beaucoup que par l'obligation de la carte d'identité ou du parti unique ... A l'Afrique fantôme et ambiguë succède l'Afrique désenchantée, dépossédée et déboussolée, celle des millions d'hommes dont les conditions de vie sont peut-être devenues pires que celles d'avant l'indépendance, dans un contexte où s'instaure une véritable colonisation du frère par le frère... L'héritage laissé par les colonisateurs n'a pas été rejeté. Les Nègres n'ont fait que chausser les bottes des Blancs. La décolonisation n'a pas apporté cette humanité nouvelle rêvée par Fanon; elle n'a guère modifié fondamentalement l'être et les choses en Afrique Noire. " (pp. 77,78,79) .

4. La censure en Afrique :

" On a coupé l'arbre des palabres."

Pour dénoncer cette exploitation par personne interposée, il faut avoir la possibilité de parler et de s'exprimer - et hélas! beaucoup de dirigeants africains actuels ont instauré la censure ; ils ont coupé l'arbre des palabres à l'ombre duquel nos ancêtres résolvaient par de longs dialogues les cas de tension et les conflits à l'intérieur du clan.

Et pourtant nous le savons tous : " Une société qui élimine la possibilité de la question, du doute et du débat, est génératrice de violence "(p.162). Alors que faire ? faut-il se taire et les intellectuels et l'Eglise vont-ils s'enfoncer dans un silence complice devant des violations flagrantes des droits de l'homme?

La situation peut devenir parfois très difficile car

"... paradoxe suprême : se taire est aussi suspect que parler ou écrire car le silence peut être interprété là comme une forme de désapprobation du régime en place. La marginalisation volontaire est une option dangereuse et précaire là où les foules sont embrigadées pour s'agenouiller devant les idoles du jour, faisant tomber une pluie de motions de soutien dès la moindre occasion. On imagine le drame de conscience de certains cadres intellectuels contraints dans chaque discours de citer l'oracle destiné à penser pour tous les citoyens. Car ici, parler en public, c'est reproduire un discours déjà entendu, l'obligation de se soumettre au conformisme officiel développe une mentalité de perroquet selon laquelle toute réflexion critique est une menace de dissidence et de schisme. L'esprit se trouve enfermé dans la liturgie répétitive propre à l'univers du mythe. Le triomphe de l'unanimité fait échec à toute pensée libre, sans laquelle il n'y a de progrès dans aucun domaine ." (p. 84)

5. D'où viendra le salut?

Qui répondra à ce cri de l'homme africain?

L'auteur écarte d'abord des solutions, toutes insatisfaisantes à ses yeux parce que constituant des alibis et n'envisageant pas le mal à la racine.

A. Le recours à l'authenticité et aux valeurs de la négritude.

Ici le jugement de l'auteur est particulièrement sévère sur l'authenticité de Mobutu, identifiée dans le meilleur des cas à un "pur folklore" ou même parfois assimilée à une idéologie d'exploitation de la masse. La négritude de Senghor est également taxée de "servitude". Ecoutons-le :

" Pour les jeunes l'authenticité véritable n'est plus celle de Mobutu qui est une grande mystification, mais un refus radical et définitif de toute aliénation.(p.125) ... On recourt à une théorie qui renvoie l'Africain à son passé pour le détourner des problèmes du présent. L'authenticité apparaît de plus en plus comme une idéologie-masque dont la fonction est de garantir un régime qui exclut toute opposition. Prêcher l'authenticité c'est consolider une sorte de monoclinalisme qui entraîne la confiscation du pouvoir au profit d'un chef absolu. A la limite l'authenticité est une théorie de la dictature personnelle." (p.150-151)

" Chez les écrivains de la négritude on se demande si l'exaltation de certaines valeurs ne relève pas de l'utopisme. A les entendre on dirait que l'Afrique pré-coloniale était une terre idéale où le bon sauvage de Rousseau aurait vécu une existence idyllique dans un système social où l'homme communie au rythme de l'univers, toute idée de tension ou de conflit étant exclue... Au nom d'une spécificité socio-culturelle, la négritude favorise les valeurs du passé; elle risque de faciliter une vision passéiste de la société, de créer l'at-

tentisme et de contrôler la révolte des masses affamées que l'on s'efforce d'endormir." (pp. 147, 148, 149)

B. Philosophie africaine et religion traditionnelle.

Va-t-on alors s'inspirer d'une philosophie africaine originale ou s'appuyer sur la ferveur religieuse traditionnelle?

Il semble que ces deux domaines sont un peu plus profonds que le folklore d'une authenticité superficielle (le costume, le nom...) ou que le romantisme d'une littérature qui met en valeur la poésie, la danse, l'émotion... Mais ici aussi J.M. Ela se montre assez réservé et même critique à l'égard de ces deux sources d'inspiration pour résoudre les problèmes de l'Afrique d'aujourd'hui.

" La ferveur religieuse de l'Africain paraît bien suspecte : dans la religion vécue au niveau des masses généralement illettrées, la relation à l'invisible, qui se concrétise par une série d'actes et de gestes rituels, n'implique-t-elle pas un PROVIDENTIALISME qui à la limite aliène l'homme et l'accule à la résignation devant la misère et l'injustice? En faisant intervenir continuellement les forces surnaturelles dans les phénomènes de la nature, la religion ancestrale risque de maintenir l'homme dans une situation de dépendance qui interdit toute possibilité d'intervention humaine dans les difficultés de la vie. Le risque est d'autant plus grand que toute attente à l'ordre culturel déterminé par l'observation des règles établies, porte également atteinte à l'ordre naturel des choses. En d'autres termes l'homme est mis hors-jeu avec toutes ses facultés créatrices, dans un système religieux où par un acte rituel, en rétablissant l'ordre des rapports entre le visible et l'invisible, on croit rétablir l'équilibre entre l'homme et l'univers. Ainsi pour

certaines populations, le sacrifice à Dieu et aux ancêtres apparaît comme la solution à toutes les difficultés de la vie quotidienne." (p. 53)

" ALLONS-NOUS EXHUMER DE LA NUIT DU PASSE UNE PHILOSOPHIE AFRICAINE ORIGINALE, qui n'est plus, si elle a du moins un jour existé, que l'expression d'une situation et d'une vie sociale à jamais périmée? C'est dire que la redécouverte d'une telle conception de la vie ne saurait résoudre notre problème actuel ni nous aider à vivre dans le monde moderne. Notre monde n'étant plus celui des ancêtres, leur conception de la vie ne saurait non plus être la nôtre. Il est important que nous sachions cela clairement pour que nous ne perdions pas notre temps à bavarder d'une négritude un peu dépassée. L'enjeu n'est plus pour nous d'obtenir la reconnaissance d'un droit mais bien d'exercer ce droit. IL FAUT PASSER AUX ACTES, et imposer par des réalisations de tous ordres notre dignité d'Africains; la question n'est pas de brandir des slogans sur notre originalité, nos valeurs, mais bien de mettre en oeuvre aux yeux du monde cette originalité et ces valeurs. Nous ne réussirons pas cela en déterreraient les vieilles conceptions de la vie qui ont fait la faiblesse de nos ancêtres devant la colonisation. Ce n'est pas en ressuscitant une philosophie, que nos déroutées passées ont condamnée, que nous gagnons les batailles du monde moderne. "

Ela reprend textuellement dans son ouvrage (p.153) cet éditorial du quotidien dakarois "Afrique nouvelle" (cité également par la Croix du 21.1.1972). Faisons remarquer que la valeur d'une philosophie ne dépend pas de son efficacité historique à résister à des envahisseurs. La pensée grecque a dû s'incliner devant la force militaire des Romains dont la philosophie (s'ils en avaient une!) était certainement inférieure à celle de Platon et d'Aristote. Les techniques d'une civilisation (les armes à feu, la domestication du cheval, l'invention de la roue de la boussole, etc...) n'ont

rien à voir avec l'élévation morale d'une sagesse ou le haut degré réflexif d'une philosophie.

6. Le rôle des chrétiens et des Eglises.

Si la religion traditionnelle lui apparaît un peu passive dans son attitude face aux difficultés de la vie, la religion chrétienne par contre lui apparaît comme une religion de SALUT de l'homme total et une possibilité de LIBERATION, face à toute injustice et oppression. Il s'oppose radicalement à la thèse marxiste de "religion, opium du peuple" :

" Comment affirmer en plein 19e siècle que la religion est l'opium du peuple, lorsqu'en Afrique au temps des empires, le RELIGIEUX EST LE LIEU DU COMBAT POUR LES OPPRIMÉS...? La protestation messianique dans la situation coloniale atteste que la religion vécue en milieu africain a été le lieu où s'élabore une conscience critique (p. 61)... C'est l'impulsion des Eglises européennes à révéler la puissance libératrice de l'Evangile qui explique la naissance et le développement des Eglises indépendantes." (p. 65)

L'Eglise doit éviter des pièges et des tentations de facilité. Signalons-en quelques-uns :

a) Prêcher une religion DESINCARNÉE.

" Si le Dieu de la Prédication n'est en somme que le dieu des théodicies c.-à-d. finalement de la métaphysique grecque, il n'est pas autre chose qu'une idée suprême et éternelle, sans lien avec ce qui se passe sur la terre des hommes. Replié sur lui-même, sans ouverture sur le monde il ne peut ni s'engager dans le drame humain, ni compromettre sa pureté dans le devenir historique (p. 42)... Dans une perspective où l'histoire de l'homme n'est pas sans valeur pour Dieu qui s'y engage et accomplit sa promesse, nous ne pouvons pas renvoyer le bonheur des hommes, la justice, la liberté, la réconciliation et la paix dans un au-delà sans lien avec les réalités et les

situations du monde présent." (p. 47)

b) Se cantonner dans des problèmes internes

L'Eglise risque de ne plus être partie prenante dans ce drame de l'oppression, si elle se cantonne dans des problèmes internes : la dot, la polygamie, l'adaptation liturgique, la défense de ses privilèges, la sauvegarde de ses institutions scolaires ou hospitalières etc...

" Nous devons éviter le risque de nous lancer dans le folklore, d'assimiler le christianisme africain et le folklore... Il est nécessaire de donner à l'Africain la possibilité de dire sa foi avec les mots de sa langue et les signes de sa culture. Cela ne s'improvise pas mais requiert un immense travail de recherche et de création. Que veut dire ce prêtre noir coiffé d'une parure de chef traditionnel et encadré de guerriers armés de lances, célébrant la messe selon un rite dit africain? L'européen s'enthousiasme devant des jeunes filles qui apportent l'offrande des fidèles en dansant au rythme du tam-tam. (p. 143)... Il faut se mettre devant l'évidence : il ne suffit pas de remplacer la chasuble gothique par le pagne indigo. L'essentiel c'est d'assumer l'Evangile dans la vie quotidienne en se rappelant qu'il doit être vécu comme un message de libération de l'homme." (p. 144)

" Pourquoi l'Eglise devrait-elle faire seulement des déclarations sur la polygamie et la dot, alors qu'elle fait à peine écho de la pratique de la torture, des emprisonnements sans jugements, des brimades aveugles, des formes subtiles d'intimidation, de la violation du droit de l'homme à la vie et à la parole? L'homme ne peut rien entreprendre ni décider dans un contexte où la peur est devenue une dimension de la conscience collective." (p. 121)

" L'Eglise n'a pas de privilèges à défendre, ni d'institutions à sauvegarder contre les prétentions du pouvoir. Il lui faut simplement vivre

1. Incarnation, DEFENDRE DIEU DANS L'HOMME.
Or ce n'est pas dans les sanctuaires que Dieu est insulté, mais dans les hommes qui sont la demeure de Dieu dans l'histoire. Précisément en intervenant en faveur de l'homme et de ses droits en Afrique Noire, l'Eglise participe à la création en marche; elle vit un moment privilégié de l'histoire du salut dans la mesure où elle se donne pour tâche de refaire l'homme et le monde par la force de l'Evangile. Si le corps du Seigneur est fait des douleurs de l'homme écrasé par l'injustice, l'Eglise doit devenir le sacrement de la justice de Dieu dans le monde." (p.100)

- LES TACHES POSITIVES A ASSUMER PAR L'EGLISE

EN AFRIQUE -

1. Etre aux côtés des pauvres

Ici J.M.Ela laisse la parole au président NYERERE:

" Dans les pays pauvres l'Eglise doit se placer CONSTamment ET ACTIVEMENT du côté des pauvres et des sous-privilegiés. Elle doit mener les hommes à la sainteté en se joignant à eux dans la lutte contre l'injustice." (p.122)

L'Eglise peut donc aider la société africaine à sortir des impasses des lendemains de l'indépendance, en suscitant chez les hommes, au sein des groupes, une force de résistance active à l'injustice et à l'oppression.

2. Etre la conscience de la Nation

" Nous vivons dans une société où l'Eglise en jouant le rôle de conscience de la nation, est appelée à faire entendre sa voix devant les abus criminels et les situations d'injustice,

la corruption des classes dirigeantes." (p.122)

Ce qui caractérise la condition humaine dans l'Afrique d'aujourd'hui c'est d'une part l'im-périalisme des pays développés et la domination culturelle et technologique de l'Occident, et d'autre part l'injustice et l'oppression avec leurs formes variables qu'illustrent le racisme et l'apartheid, la condition de la femme enchaînée par la dot et la polygamie, et en définitive l'absence des libertés fondamentales de tout homme ou groupe en rupture avec le pillage organisé par la médiation des bureaucraties corrompues jusqu'à la moëlle. En Afrique Noire les Eglises ne sauraient oublier que Jésus de Nazareth a assumé sur la Croix le cri de tous les persécutés et des opprimés de la terre. C'est à partir de ce cri de l'homme, dans les conditions où se trouve l'Africain que les Eglises doivent s'interroger sur elles-mêmes, sur ce qu'elles sont, sur ce qu'elles disent et sur ce qu'elles font en Afrique. Pour les Eglises, la question posée par cette situation est claire: chaque jour au nom de l'Evangile, écrire l'histoire de la libération effective des opprimés.

3. Pour que renaisse l'espoir, relire et revivre

1. L'EXODE.

Après la description réaliste des maux dont souffre l'Afrique, un certain pessimisme pourrait s'em-parer de plus d'un à la vue d'un tableau si sombre. Mais c'est justement là qu'intervient le dynamisme de la foi chrétienne et l'Espérance en un avenir meilleur, car notre Dieu intervenait dans l'Histoire et Il est atteint par les malheurs des hommes. Mais cette histoire ne se fera pas toute seule: il faut que surgissent des Prophètes audacieux et fi-dèles, prêts à affronter Pharaon et à lui dire en face: LIBERE MON PEUPLE ("let my people go!" dit un négro spirituel (13)). Pharaon n'est plus un mo-narque étranger comme au temps de la colonisation, mais un Roi du pays même d'Israël, que les prophètes

vont trouver pour donner un message "déplaisant": Le pays court à sa ruine si tu ne changes pas de conduite!

Cette conscientisation évangélique pour plus de justice, pour ouvrir un avenir prometteur, n'est pas seulement à opérer chez le peuple mais aussi chez les dirigeants : tous sont à inclure dans cette prédication de salut. On remarquera ici une différence radicale entre cette universalité, à priori, du salut pour tous les hommes et la lutte des classes, avec son corollaire inévitable à plus ou moins longue échéance : la révolution violente.

4. Pour que le dialogue soit possible: instaurer un sain pluralisme au sein même de l'Eglise

Reconnaître le droit à la différence est une condition préalable pour que les Eglises africaines apportent leur contribution réellement positive au sein de la grande famille chrétienne et humaine.

" A l'heure où le christianisme apparaît comme le lieu de la rencontre des cultures, il faut peut-être rappeler que le catholicisme n'est pas synonyme de romain. Car voir l'Eglise selon le "tout" n'abolit pas les différences mais les assume. (p.143)... L'Eglise ne risque-t-elle pas de faire passer en Afrique le point de vue occidental pour le droit naturel et ecclésiastique? Le mariage dit chrétien ne serait-il pas alors la concrétisation d'une culture évangélique avec son anthropologie, ses usages, sa législation?"

Déjà dans son premier chapitre, à propos des signes sacramentels (en l'occurrence le pain et le vin) il s'était posé la question de savoir si, dans les Eglises africaines, l'eucharistie était un signe de salut ou de dépendance. Mais cette autonomie souhaitable implique beaucoup de choses, car " dans le monde où nous vivons, il n'y a pas d'autonomie dans

le domaine de la culture, sans l'autonomie dans le domaine de l'économie ". On aura facilement reconnu ici une des thèses majeures du Père Hebga (10).

CONCLUSION

Un tel livre suscitera beaucoup de questions, d'objections peut-être mais il aura le mérite de nous réveiller de notre sommeil dogmatique ou pastoral! La religion chrétienne est historique : elle s'inscrit dans l'espace et le temps, selon les cultures et les époques.

Ce n'est pas une pure théologie spéculative (d'ailleurs celle-ci avec tous ses défauts n'apparaît guère qu'après Abélard au 12^e siècle lorsqu'on croit que la théologie n'est qu'une "philosophie supérieure et parfaite, parce que divine").

C'est avant tout une religion de l'INCARNATION où il est impossible et blasphématoire de prétendre aimer un Dieu invisible en négligeant gravement son frère visible, qui croupit dans la misère.

Et enfin c'est une religion eschatologique : elle prêche l'Espérance car si "les cœurs de pierre deviennent des cœurs de chair" - et c'est là le signe indubitable de la Nouvelle Alliance, gravée à l'intérieur de l'homme - alors, oui tout est possible et l'impossible est simplement ce qui prend un peu plus de temps!

Raymond DELPORTE

NOTES

(1) - Gustavo GUTIERREZ - Théologie de la libération. Perspectives. Ed. Lumen Vitae Bruxelles 1974 333 p.

(2) - Théologies du Tiers-Monde : du conformisme à l'indépendance.
Le colloque de Dar-es-Salam et ses prolongements.
L'HARMATTAN * 1967 - 274 p.

libération ou adaptation? la théologie africaine s'interroge.

Le colloque d'Aecra . L'Harmattan 240 p.

- (3) - Jean-Marc ELA - Le cri de l'homme Africain. Questions aux chrétiens et aux Eglises d'Afrique. L'Harmattan 1980 - 173 p. (N.B. Après six mois ce livre a déjà connu une 2e édition)

- (4) - J.M.ELA - "Transcendance de Dieu et existence humaine selon Luther " - Thèse de Doctorat en Théologie . Strasbourg 1969

J.M.ELA - " Jésus-Christ, Dieu des Philosophes?" article dans la revue des sciences religieuses 1975

- (5) - J.M.ELA - " L'Eglise, le monde noir et le Concile " in Personnalité Africaine et catholicisme. Ed. Présence Africaine 1963

J.M.ELA - " les ancêtres et la foi chrétienne : une question africaine " - Concilium 1977 N° 11 pp. 46 - 64

J.M.ELA - " Ministère ecclésial et problèmes des jeunes Eglises" - Concilium 1977 N° 12 pp.61-69

- (6) - Dans le journal "L'EFFORT CAMEROUNAIS" J.M.ELA a publié de nombreux articles, notamment: Culture de masse, opium des masses .(26.7.74) Croire en Jésus-Christ aujourd'hui (2.6.74)

- (7) - J.M.ELA - "La plume et la pioche. Réflexion sur l'enseignement et la société dans le développement de l'Afrique Noire". Ed. Clé Yaoundé Cameroun 1971

- (8) - Fabien EBOUSSI-BOULAGE S.J. " La crise du muntu" Ed. Présence Afric. 1977 - 237 p.

Martien TOWA - "L'idée d'une philosophie négro-africaine" Ed. Clé Yaoundé 120 p.

- (9) - John MBITI - "Religion et philosophie africaine". Ed. Clé Yaoundé 1972 - 300 p.

- (10) - Meinrad HEBGA S.J.-"Emanicipation d'Eglises sous-tutelle. Essai sur l'ère post-missionnaire". Ed. Présence africaine 1976.

- (11) - Meinrad HEBGA S.J.- "Sorcellerie, chimère dangereuse " - Ed. Inades Abidjan 301 p. " Croyance et guérison" - Ed. Clé Yaoundé 146 p.

- (12) - Engelbert MWENG S.J. - "L'art d'Afrique Noire , liturgie cosmique et langage religieux." Ed. Clé Yaoundé 157 p.

- (13) - C'est le titre anglais de l'ouvrage d'Albert LUTHULI "Let my people go" (traduit en français par "Liberté pour mon peuple") Cet écrivain zoulou, prix Nobel de littérature en 1960 est mort dans un mystérieux accident de chemin de fer.

* L'HARMATTAN : "vent desséchant de l'Afrique Occidentale " nous dit le Petit Larousse!

Ce nom d'évêque est celui d'une maison d'édition (nouvelle adresse : 7, Rue de l'Ecole-Polytechnique 75005 PARIS)

spécialisée dans les ouvrages concernant le Tiers-Monde. Fondée en mai 1975, elle a déjà édité environ 200 ouvrages.

Mais elle assure aussi la DIFFUSION des Editions Clé (Yaoundé-Cameroun) de l'INADES (Abidjan-Côte d'Ivoire), et des publications du CEEBA (Centre d'Ethnologie de Bandundu-Zaire), sans oublier les livres et revues se rapportant au monde maghrébin (Algérie, Maroc, Liban ...).

Parmi les ouvrages édités à l'Harmattan, signalons: - Justin Kalibwami - " Le Rwanda face à son avenir. Etudes socio-politiques" - 330 p.

- Cléophas Kamitatu - " Zaire, le pouvoir à la portée du peuple " 204 p.

- Pierre Erny - " L'enseignement dans les pays pauvres- Modèles et propositions". -212 p.

Le travail dans la vie d'une femme

par Nadia GICQUEL

La personne qui répond aux questions est une jeune femme de trente-six ans, mariée, mère de deux enfants, travaille depuis vingt et un ans; elle est née dans l'une de ces familles parisiennes, populaires et laborieuses qui vivaient au cœur de Paris, dans de petits logements maintenant détruits par les opérations de rénovation qui ont refoulé les habitants au-delà des portes de la capitale. Elle a quitté l'école à quinze ans, s'est mise de suite au travail, tant pour aider sa famille de sept enfants, que pour trouver les moyens d'une vie personnelle différente de celle de son enfance et de son adolescence.

Le travail, seul moyen d'exister pour la femme

- De plus en plus de femmes désirent travailler; qu'en penses-tu? En particulier le travail se présente-t-il de la même façon pour la femme et pour l'homme : est-ce par nécessité que les femmes travaillent? Ont-elles, plus que les hommes, le loisir de choisir de travailler et de choisir leur travail?

- Si l'on considère la situation de la femme dans la société, je suis convaincue que la femme doit travailler, et que le travail est pour elle une nécessité comme pour l'homme : sinon sa situation implique que quelqu'un va la prendre en charge, la nourrir, l'habiller (or l'habillement est très important pour la femme !!), la soigner.

- Mais alors quand tu dis : "La femme doit travailler", que veut dire cette obligation?

- Il ne s'agit pas d'abord d'une nécessité économique : bien qu'elle s'impose souvent aux femmes, pas seulement pour obtenir le nécessaire mais aussi ce superflu devenu, de plus en plus souvent, socialement indispensable, machine à laver, sport d'hiver, vacances, etc. Mais surtout, il est indispensable qu'en tant qu'être humain une femme ait des relations avec l'extérieur. Une femme qui reste chez elle à ne faire que des travaux ménagers (n'oublions pas que ceux-ci reviennent, identiquement, chaque jour) ne reçoit aucun apport nouveau dans la journée qu'elle soit susceptible, le soir, de raconter à son mari; il n'est pas concevable que toute la communication avec l'extérieur se fasse par le mari : pour le couple, c'est mortel; la femme, alors, n'a pas de vie propre, elle vit par l'intermédiaire de son mari.

- Ton idée centrale, c'est donc que, dans la société actuelle, le travail est le moyen d'exister pour la femme.

- Oui, et toutes les mentalités devraient être reformées de ce point de vue-là.

- Le moteur du travail pour toi c'est d'exister et d'être autonome économiquement?

- Je le pense très fortement. Pour moi, c'est du vécu, surtout quand je compare à la vie qu'a eue ma mère; dans la mesure où une femme ne possède pas son autonomie économique, elle perd une partie de ses droits. Bien entendu, une femme doit être portée par cette conviction, pour s'engager dans cette voie.

Une chance pour toutes les femmes?

- Certaines femmes qui ont suivi ton chemin ont tendance à dire de celles qui n'y arrivent pas, qu'el-

les manquent de volonté de changer leur vie ou qu'elles ne se battent pas.

- J'avais tendance à dire la même chose quand j'étais plus jeune ; j'avais une certaine dureté à l'encontre de ceux et de celles qui ne faisaient pas l'effort pour évoluer. Mais, bien entendu, j'étais fortement marquée par le chemin que j'avais personnellement suivi.

- Comment se sont déroulées ta vie professionnelle et ta recherche de la réussite ?

J'ai commencé à travailler à quinze ans et demi munie d'un Brevet commercial : je ne savais pratiquement rien ; je me suis tout de suite intéressée à ce que je faisais, même si le travail n'était que matériel : j'ai beaucoup tapé à la machine. Petit à petit, sur le terrain, j'ai compris ce qui se passait autour de moi ; j'avais peut-être une disposition d'esprit, d'accord ; mais, dès cette époque, j'ai commencé à prendre des cours de droit, le soir, assurés par une Association entièrement gratuite et cela pendant de nombreuses années.

Il y a seulement quelques années que je me suis inscrite en faculté : j'y allais le samedi matin : j'avais déjà un de mes enfants. Je suis alors entrée dans la profession de conseil juridique ; à part, entretiens un stage de deux ans chez un huissier, je n'en suis pas sortie.

- Tu as donc eu la chance de ne pas vivre à la campagne : tu n'y aurais pas trouvé de cours du soir.

- Si j'avais été à la campagne, j'en serais partie : au travail des champs, je serais morte ! Je serais venue à la ville ; je me serais placée comme bonne par exemple ; en face de la maison où habitait ma famille, j'ai connu une jeune fille, femme de service, qui, à force de travail et d'économie, est sortie de sa situation : elle s'en est fait une autre et s'est mariée

avec un ingénieur.

- Mais si tu avais été employée des PTT, au service des chèques par exemple, crois-tu que tu aurais pu te développer ainsi ?

- Je n'y serais pas restée ; j'avais trop envie d'autre chose. Parmi les femmes qui travaillent aux PTT, il y en a peut-être qui n'auraient pu en sortir et qui ont été anéanties par ce travail.

Il m'est arrivée d'être sans emploi ; j'ai cherché, j'ai fait deux ou trois essais, mais je ne suis pas restée ; je demandais mon compte et partais.

- Si c'est à partir de ton premier travail de dactylo que tu as progressé, c'est parce que ton patron s'intéressait à ton travail ; on bien des secrétaires se plaignent qu'on ne fait rien pour les intéresser à ce qu'on leur donne à faire.

- Ce problème est complexe. Moi aussi, on me faisait travailler comme exécutante ; j'ai tapé, tapé, et pendant que je tapais, ça pénétrait en moi ; c'est comme cela que je me suis formée au début : bien entendu, si tu penses à autre chose pendant que tu tapes un texte... J'avais une capacité d'enregistrer, mais surtout une envie de progresser. Je m'accrochais pour devenir nécessaire en faisant une passe de travail importante, en n'étant jamais absente. Le patron disait : "Un élément comme elle, ça vaut de l'or".

- Mais on a dû te dire que tu te faisais exploiter ?

- Je savais qu'on m'exploitait, mais je me disais : à un moment donné, quand j'aurai atteint le maximum, acquis plus de connaissances, j'irai me "vendre" ailleurs ; j'y gagnerai plus d'argent, je franchirai un échelon de plus, et là, je recommencerai le même processus.

Car tout ce que tu acquiers comme connaissance, c'est pour toi, c'est ton patrimoine; tu ne travailles pas que pour le patron.

J'ai vécu sur la conviction que ma valeur n'est pas liée au patron; je la porte avec moi. Les affaires difficiles que j'ai réussies, c'est moi qui les ai réalisées; elles sont ma réussite et pas celle du patron.

Le travail de la femme et la vie du couple.

- Le travail de la femme pose-t-il des problèmes dans la vie de couple?

- Dans la mesure où, par le travail, la femme échappe à une certaine emprise de l'homme, un rapport de forces se crée. La femme n'est plus alors prise en charge; elle n'est plus dépendante de quelqu'un; elle aura une retraite, cela paraît banal, mais c'est important. A partir du moment où les femmes peuvent se nourrir, se vêtir, éventuellement nourrir leurs enfants, c'est un danger pour l'homme; il a peur, car il a toujours eu le pouvoir, et le pouvoir de l'argent est puissant.

- Une situation est alors créée, elle est à l'opposé de celle des couples où la femme reçoit, chaque mois, une certaine somme pour le ménage, pour ses besoins personnels, quitte à être obligée de réclamer une augmentation. Les hommes ne se rendent pas compte qu'ils se conduisent comme des employeurs; pour dédommager leur femme de sa présence au foyer, ils donnent des "primes", c'est-à-dire lui font des cadeaux.

- *Le chômage actuel suscite parfois une opinion dégressive contrainte à l'inscription des femmes comme demandeurs d'emploi, et favorable au licenciement des femmes d'abord pour éviter celui des hommes.*

- Je ferai d'abord une remarque: bien des femmes

travaillent parce que le salaire du mari est insuffisant; de même des femmes qui vivent sans travailler, dans le cadre confortable dû au salaire du mari, ne se rendent pas compte que leur sort et celui de leurs enfants tiennent à un fil, dans la conjoncture actuelle.

Mais surtout, le licenciement prend, pour la femme, une signification spéciale: il est un échec personnel. Le travail était pour elle une conquête de son indépendance, il lui permettait d'être l'égale de l'homme, dans le couple.

Les handicaps de la femme au travail.

- Est-ce un handicap d'être femme dans la vie professionnelle?

- Etre femme est un handicap tout court dans la société actuelle; mais c'en est un cas de plus lorsqu'elle veut travailler et donc avoir une vie en dehors de son foyer.

Le seul fait d'avoir un mari représente un temps pris sur la vie professionnelle: même le meilleur des maris est une personne qui attend qu'on s'occupe de lui; et cela prend du temps; mais ce n'est pas réciproque. Personnellement, je n'ai pas fait passer mon mari avant le travail: il n'était pas question que quelqu'un se mette en travers de ma route.

De plus, même si le contrôle des naissances permet maintenant aux femmes de repousser dans le temps leurs grossesses, vers la trentaine par exemple, et de stabiliser auparavant leur vie professionnelle, il n'empêche qu'au bout du compte une femme qui travaille est perdante, quant à sa propre vie professionnelle et elle tient la maison, elle s'occupe des enfants: l'homme peut aider mais il en fait toujours moins.

- Alors à quoi bon travailler, puisque finalement tu es perdante et que ta vie est plus lourde?

- Pendant, n'est pas complètement exact : je veux dire qu'une femme donne dix fois plus qu'un homme ne donne, dans les mêmes conditions. Mais la vie professionnelle permet de gagner en intérêt de vivre, au jour le jour.

- *Quel intérêt les femmes auraient-elles à rester chez elles? Elles n'auraient rien de plus.*

Je ne "sors" pratiquement pas; je "reçois" peu, parce que préparer un dîner en pleine semaine et recevoir des amis jusqu'à une heure tardive, c'est impossible: la capacité de travail du lendemain est compromise.

Mais j'écoute beaucoup la radio: je sélectionne les émissions de valeur. Je ne veux pas avoir la télévision. Je lis beaucoup, et essaie de ne pas perdre le contact avec mes enfants.

- *Mais un tel système n'engendre-t-il pas parfois une grande lassitude et la tentation d'arrêter de travailler?*

- La seule fois où j'ai eu envie de rester chez moi, c'est à la fin du congé de maternité, après la naissance de mon premier enfant; il faut alors mettre en nourrice son bébé: c'est terrible et très culpabilisant au début: je pleurais au bureau, en pensant à mon bébé que j'avais laissé entre les mains d'étrangers. C'est là un piège dans lequel tombent beaucoup de femmes : elles ne résistent pas. À la naissance du deuxième, c'est différent; on sait que les choses peuvent bien se passer.

Mais je reconnais que le poids est lourd: en plus des soucis créés par la vie professionnelle (dossiers difficiles à étudier, délais à respecter, etc.), prévoir les menus de chaque jour, surtout pour les enfants, ne pas oublier d'acheter ce qui manque: café, sucre, etc., prévoir et assurer la participation hebdomadaire d'un des enfants à telle activité,

de l'autre à telle autre, trouver tout de suite une solution, le matin, quand l'un a 39 de fièvre, trouver l'école qui garde les enfants en dehors des heures de classes, etc.
C'est vraiment d'une ampleur incroyable.

- *Il faut un ordinateur dans la tête?
Dis-nous un mot de l'organisation de ta vie.*

- On peut me reprocher de manquer de fantaisie, mais je ne peux pas maintenir mon rythme sans cette organisation. Je me couche tôt, parce que je me lève tôt, pour préparer mes enfants et les amener à l'école, qui les garde avant la classe, et je les reprends le soir vers 18 h 30', ce qui me crée un problème quand j'ai des réunions professionnelles qui se prolongent.

- *Tes enfants ne souffrent-ils pas de l'organisation de ta vie?*

- À voir la façon dont mes enfants ont grandi et évolué de la Maternelle à la "grande école", je me dis que j'ai bien fait.

L'environnement dans lequel vivent ainsi mes enfants, leur donne, me semble-t-il, une certaine conception de la vie: l'enfant qui aura toujours eu sa mère à la maison, considère que le rôle de la femme n'est que d'être à la maison. Mon fils m'a fait, un jour, la remarque suivante: "Ma femme travaillera, parce que je ne peux pas travailler seul!" Il faut, à mes yeux, que le travail de la femme ait, pour les enfants et le mari, la même importance que celui de l'homme: c'est difficile à faire admettre.

- *On reprochera aux femmes leur absentéisme, pour fatigue personnelle ou pour s'occuper des enfants.*

- On leur reproche d'être capricieuses aussi... Ces critiques peuvent être justifiées. Les maladies des enfants sont un problème difficile pour les fem-

mes qui travaillent; elles nous culpabilisent, nous créent des inquiétudes qui diminuent notre attention au travail. Je conçois donc les difficultés du patron à rentrer dans ces considérations. Mais pourquoi la mère seule doit-elle être, alors, près des enfants? Il n'est pas encore passé dans les moeurs que les hommes demandent une journée pour garder leurs enfants malades: et cependant, pourquoi pas?

Quant aux fatigues et à l'inégalité d'humeur des femmes, il est vrai que, tous les mois, la femme vit au rythme de son corps. Mais croyez-vous que les hommes ne soient pas lunatiques et ne fassent pas subir à leur secrétaire leurs variations d'humeur? Et pourtant ils ne peuvent arguer de modifications hormonales; de certains, on pourrait vraiment dire, par ironie, "qu'ils ont leurs règles".

Je pense que chaque femme peut essayer en se connaissant, en "écoutant son corps", de maîtriser les conséquences de ses rythmes; malheureusement, pour certaines choses, nous ne pouvons que subir.

Pour ma part, quand je sais être dans une période menstruelle qui se traduit par une période moralement "noire", je reporte les problèmes à plus tard: "Ce n'est pas le moment de les affronter, je n'ai pas toute ma capacité de juger et de décider".

Tout cela montre que les femmes ont beaucoup d'efforts à faire pour redorer l'image de la femme au travail.

La nécessité pour les femmes d'une motivation spécifique au travail.

- Donc, selon toi, le travail va de soi, pour la femme mariée, mère de famille, comme pour l'homme; mais de tout ce que tu dis, il ressort qu'elle doit être animée par des motivations personnelles très fortes.

Peux-tu les résumer?

- J'ai déjà dit la principale: seul le travail lui permet d'exister de façon libre et autonome. Je le redis sous deux formes,

Le salaire est d'abord une raison importante de travailler: il modifie les rapports à l'intérieur du couple. Tant que le salaire de la femme est inférieur à celui du mari, son travail est considéré comme subsidiaire: il devient alors normal, par exemple, que ce soit elle qui assume la garde des enfants malades. Si sa rémunération est égale ou supérieure à celle de l'homme, elle peut faire valoir son droit à la responsabilité dans le ménage et la famille: l'homme sera obligé d'accepter. Le salaire est aussi un moyen de faire sa place, dans une société souvent régie par les revenus de chacun et où l'on "se groupe par bulletins de paie".

La vie professionnelle permet, en outre, à la femme de se situer dans la vie sociale: dans une réunion d'hommes et de femmes, on essaie de le sonder: travailles-tu? C'est le premier passage. Le second: es-tu située dans la hiérarchie? Soudainement on t'imaginerait à une place de secrétaire.

Quand les hommes se rendent compte de ce que tu fais, ils s'adressent à toi de façon différente: tu deviens une interlocutrice valable, et la conversation prend un tour d'égal à égal. Sinon, les femmes ont du mal à se faire leur place dans la conversation.

Enfin, l'autonomie qu'assure à la femme le travail et l'image qu'elle impose ainsi d'elle-même, développent sa confiance en elle. C'est vrai en général; ce l'est aussi dans les rapports professionnels avec les hommes; dans ce domaine, la femme s'aperçoit que sa compétence et sa capacité de responsabilités modifient le contexte de la relation des hommes avec elle; elle est de moins en moins l'objet à séduire et de plus en plus une capacité opérationnelle.

Des exigences contradictoires

DIALOGUE remercie sincèrement les quatre dames rwandaises qui ont bien voulu livrer leurs impressions après lecture du témoignage de N. Gicquel.

Chacune d'elles, tout en étant mariée et mère de famille, exerce une activité professionnelle soit dans les services de l'Etat, soit dans des organismes et sociétés. Elles prouvent à elles seules qu'il est possible de concilier - mais au prix de combien d'efforts - des exigences et des sollicitations contradictoires. Puisse leur lignes susciter d'autres réactions de leurs compagnes.

Travailler : une contrainte ou un choix?

Au Rwanda, si toutes les femmes n'arrivent pas à changer leur vie, ce n'est pas par manque de volonté. Il y a d'autres raisons majeures qui les empêchent de réaliser tout ce qu'elles souhaitent : le manque d'information, le défaut d'information, le manque de moyens financiers et une mentalité sociale qui ne favorise pas leur promotion.

*
**

A mon avis, la femme rwandaise désire travailler. C'est là un fait indéniable. Mais elle ne le fera pas pour assurer son autonomie comme une parisienne pourrait le faire.

Le travail de la femme au Rwanda s'impose pour

des raisons économiques : c'est parce que le mari n'a pas de salaire suffisant que sa femme est obligée de travailler pour maintenir le niveau de confort exigé par une famille moderne. Quand elle n'a que deux ou trois enfants, c'est encore supportable. Cela devient impossible quand on en a 6 ou 7.

*
**

Une femme sans emploi n'est pas forcément diminuée. L'entretien de son ménage est une entreprise très exigeante. L'idéal serait que la femme demeure à la maison. Lorsque un mari ou des enfants rentrent à la maison et trouvent une épouse ou une mère qui les accueille avec calme et sollicitude, des repas appétissants, quoi de plus tonifiant pour le ménage!

Si la femme travaille au Rwanda, c'est qu'elle y est contrainte par des impératifs de tous ordres. Tout d'abord, elle doit augmenter le revenu familial; très souvent le salaire du mari est insuffisant. Et elle doit même compenser parfois les dépenses excessives du mari : boissons, prostitution... Elle doit aussi se libérer des reproches de son mari qui ne supporte pas le "chômage" de sa femme et l'accuse de lui être une charge. Enfin, il est difficile à une femme de renoncer à exercer une profession (comme la médecine, par exemple), alors que le pays a un urgent besoin de médecins.

*
**

Une femme est obligée de travailler pour des raisons économiques : les revenus du mari sont insuffisants pour entretenir un ménage; pour des raisons sociales: le travail l'épanouit et la met en contact avec l'extérieur; pour des raisons de sécurité (sa survie et celle de ses enfants ne dépendent pas entièrement de son mari).

Le travail professionnel qui est source de satisfaction

Comme j'appartenais à une famille relativement aisée et déjà ouverte aux changements, j'ai pu étudier et terminer mes études supérieures. Depuis lors, je suis employée dans un cadre qui me fournit une certaine satisfaction personnelle et la recherche de ma réussite se situe à ce niveau : accomplir un travail qui apporte un changement pour tel individu ou tel groupe d'individus.

Je suis convaincue que chaque femme peut s'épanouir là où elle se trouve (en ville ou à la campagne) et quelle que soit sa profession... à condition qu'elle veuille par son travail réaliser ce changement.

*
**

La femme rwandaise qui a le privilège de trouver un emploi salarié ne représente même pas le 1% de la population féminine en âge de travailler. Il ne faut donc pas oublier le travail fourni par la paysanne en plus de ses responsabilités ménagères, ni celui des femmes qui cherchent un complément financier grâce à une activité commerciale ou artisanale.

Dans quelque catégorie qu'elle soit, la femme rwandaise ne vit que par son rendement: celle qui est forte, habile, capable de concilier le travail extérieur avec les responsabilités de ménage, jouit d'une grande considération auprès de son mari et dans son entourage. La mentalité rwandaise n'accorde pas au travail de la femme toute l'importance qu'elle mérite et, finalement, tout ce qu'elle fait est attribué à l'homme.

*
**

En 1979, j'ai suivi un cours de comptabilité (cours du soir) qui m'a octroyé un petit certificat en fin de formation. J'étais alors enceinte de mon troisième enfant et l'examen final eut lieu une semaine après l'accouchement. Je ne peux expliquer comment je m'en suis tirée... Ce qui est encourageant pour moi et pour toutes les femmes, c'est que j'ai pu décrocher le certificat le plus élevé, alors que j'étais l'unique femme de l'équipe. Et maintenant, j'aimerais me familiariser avec d'autres secteurs de la comptabilité.

*
**

Le travail de Madame et les aléas du ménage

Dans certains ménages, le mari dont la femme travaille estime son autorité mise en cause. Il en profite alors pour faire du chantage en ces termes : "Ton salaire devrait suffire à subvenir aux besoins du ménage, le mien servira à autre chose". Ou encore :

"Reste à la maison et tu auras tout ce que tu voudras: des pagnes, des robes, etc..." Ou même: "Ma femme ne m'obéit plus; elle me méprise en présence des autres hommes; elle dépense de l'argent sans m'informer, sous prétexte qu'elle a son salaire à elle..."

Dans ce genre de ménage, le travail de la femme devient un sujet de heurts perpétuels et non une source de joie et de satisfaction.

*
**

L'homme voudrait qu'on s'occupe toujours de lui, qu'il trouve tout en ordre, que sa femme soit toujours disponible. Une femme au travail ne peut réaliser à la perfection ce programme. Et si la femme gagne plus que son mari, le problème devient encore plus aigu: l'homme se considère comme humilié vis-à-vis de sa femme et de son entourage.

*
**

Les enfants s'habituent à ce mode de vie et finissent par s'y résigner. L'important pour la femme qui travaille sera d'essayer, une fois rentrée le soir à la maison, de concilier ses responsabilités de mère, d'épouse et de ménagère. Elle devra s'intéresser à ses enfants, leur demander ce qu'ils sont devenus au cours de la journée; elle devra dialoguer avec son mari (quand le dialogue est encore possible au sein du foyer); elle contrôlera le travail des domestiques (cuisine - lessive - repassage - entretien - mar-ché...), et finalement elle devra entretenir les relations sociales avec les familles amies. Tout cela est très lourd pour une femme qui travaille. Cette situation peut entraîner une tension continue.

*
**

Les conditions de vie de la femme rwandaise ne lui permettent pas de disposer d'un peu de temps libre, de se distraire, de fréquenter des Centres Culturels (sauf celles qui ont la chance d'habiter dans leur voisinage). Elle n'aura pas beaucoup de chance non plus d'améliorer la formation qu'elle a acquise au cours de ses études. Son mari ignore complètement les charges de sa femme et exige qu'elle soit à son service exclusif. Que la pauvre se partage en quatre ou en six pour y arriver, son conjoint ne s'en soucie pas!

*
**

Exigences patronales et nécessités féminines

Il est difficile pour une femme rwandaise de donner le meilleur rendement. Elle n'a pas la disponibilité professionnelle d'un homme: elle doit mettre au monde, s'occuper de ses enfants. Ceci suppo-

se des complications, des grossesses nécessitant des congés, des repos médicaux, des absences en cas de maladies des enfants ou du mari...

La présence de la femme au travail, sa performance, sont aussi compromises et les employeurs - surtout privés - ont vite fait de s'en lasser. Pourtant, si une femme bénéficie des conditions de travail excellentes, son rendement est nettement supérieur à celui de son collègue masculin de même formation professionnelle.

D'autre part, certains manquements engendrent des frustrations au travail et entraînent dans le ménage le découragement et l'envie de tout abandonner ou alors de prendre une occupation à mi-temps, surtout quand les enfants sont encore jeunes et qu'on hésite de les laisser à la garde des domestiques. C'est alors que la nécessité d'un salaire (pour rehausser l'alimentation, l'habillement de la famille) devient impérieux et on reprend le travail malgré tout.

*
**

Une femme au travail est aux prises avec de nombreuses difficultés:

Au moment de l'engagement d'une femme, les hommes qui sont à la tête de presque toutes les entreprises ont d'autres considérations que les seules aptitudes professionnelles de la candidate. Combien de femmes ont dû payer "en nature" leur engagement?

De plus, beaucoup de chefs ne supportent pas les absences des femmes, absences dues à ce qui fait par ailleurs leur propre valeur, à savoir la maternité. Ceci est d'autant plus contradictoire que ces mêmes chefs font tout pour que leurs propres épouses puissent travailler.

Par ailleurs, l'homme conçoit difficilement qu'une femme puisse être fatiguée, malgré les innombrables tâches qu'elle doit accomplir. Lorsqu'un homme a terminé ses heures de service, il s'estime en

droit de partager un verre avec ses amis. Mais il ne comprendra pas qu'un bouton puisse manquer à sa chemise. Alors que sa femme, à peine rentrée du travail, doit se soucier des enfants (nombreux dans notre pays), pourvoir à son ménage...

En fin de compte, la femme qui travaille doit faire un effort surhumain pour concilier son rôle de mère, d'épouse et d'employée. Un peu de compréhension de la part de son mari et de son patron améliorerait déjà la situation.

MUKAMURENZI MUKAGASANA
MUKAMUSONI MUKANDOLI

la dernière ressource?

JE SUIS UNE FEMME ET JE ME MEFIE
DU DEVELOPPEMENT. QUI DEVELOPPE ET QUI
EN PROFITE? PERSONNE NE M'A RIEN DEMANDE.
LES FEMMES PEUVENT SE FAIRE ENTENDRE AU
VILLAGE ET A LA VILLE. IL FAUT QUE, D'UNE
SEULE VOIX, NOUS RECLAMIONS
LE DEVELOPPEMENT QUE
NOUS VOULONS.



Les femmes rwandaises et l'emploi

Nous extrayons les lignes qui suivent d'un rapport d'une mission du B.I.T. qui a effectué dans le pays une étude d'ensemble des problèmes d'emploi au Rwanda.

Nous en citons quelques paragraphes qui concernent l'emploi des femmes salariées. Cette étude a été réalisée en 1981.

Le salariat des femmes au RWANDA dans le secteur public aussi bien que privé, constitue réellement une évolution nouvelle et récente. Les femmes salariées représentent une très faible proportion de la population féminine du pays. Mais on constate qu'à l'heure actuelle le nombre de jeunes filles quittant l'école et entrant sur le marché du travail est en voie d'accroissement.

Selon le recensement de 1978, la population active du pays est de 2.657.030 personnes dont 1.370.000 femmes et 1.287.030 hommes. Malgré que la population active féminine est plus élevée que celle des hommes, la représentation des femmes dans les différentes professions est minoritaire. En effet, sur 1.370.000 (soit 51,5%) femmes exerçant une activité, la majorité se trouve dans la catégorie "autres" qui englobe essentiellement l'activité agricole : 1.323.690 femmes contre 1.124.270 hommes.

Dans la catégorie "travailleurs agricoles", le nombre des femmes est inférieur à celui des hommes, en effet il y a peu de femmes qui travaillent dans des établissements agricoles ou des plantations.

Les visites faites par la Mission dans des plantations de thé et de pyrèthre ont confirmé cette constatation statistique : dans les plantations de "Thé Mata", on en a dénombré quelques-unes seulement tandis qu'à MULINDI aucune n'a été enregistrée.

De façon générale, le travail des femmes en dehors du foyer dans le but de gagner de l'argent est une innovation récente; et il a même été dit que ce n'est pas dans la mentalité des Rwandaises de chercher du travail rémunérateur.

Dans la catégorie "employés de commerce et commis vendeurs", une fois de plus on rencontre très peu de femmes, 910 soit 12,5% de la catégorie et 0,07% de l'ensemble de la population active féminine. Différence confirmée à ce niveau de qualification avec celle de l'Afrique de l'Ouest où la femme joue un rôle essentiel dans ce secteur. Pourtant, il semble que ce secteur pourrait constituer un des domaines privilégiés de l'intégration des femmes au RWANDA, à condition de mieux explorer ses possibilités et ses besoins. Les employées salariées sont peu nombreuses : 30.700 seulement (15,7%) sur un ensemble de 195.740 travailleurs salariés.

Dans le secteur public, l'effectif féminin en possession d'un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat s'élève à 151 dont :

- 6 Docteurs en médecine
- 2 Maîtresses
- 18 Licenciées
- 123 Bachelières
- 2 Ingénieurs agronomes
- 5 Officiers au grade de sous-lieutenant

Dans les 22 "établissements publics", le nombre de femmes employées dépasse à peine mille. Ce nombre est de loin inférieur à celui des femmes des administrations centrales. Ces entreprises publiques se montrent réticentes à engager plus de femmes pour plusieurs raisons dont l'absentéisme, les congés de maternité et autres charges sociales pourtant prévues par la loi.

Les résultats de l'enquête de 1977 sur l'emploi (PNUD-OIT-Genève/1978) parmi les effectifs permanents par catégories professionnelles des secteurs privé et public (para-étatique) montrent que sur un ensemble de 16.043 personnes touchées par l'enquête, le nombre de femmes s'élève seulement à 1.447 soit 5,56%. Ce chiffre souligne une fois de plus la faible participation des femmes dans le secteur moderne.

Même si celles qui ont fait leurs études n'éprouvent pas de difficultés à obtenir un emploi, on remarque partout que les femmes occupent des postes subalternes. Rares sont celles qui briguent des postes de responsabilité. La majorité de celles qui travaillent se trouve dans des professions qui correspondent à une division du travail traditionnelle : infirmières, enseignantes, assistantes sociales, sages-femmes, etc... La proportion des femmes au niveau des organes de décision est loin d'être représentative par rapport à la population féminine qui constitue plus de la moitié de la population globale.

Bien souvent, elles ne trouvent ni l'occasion ni le moyen de poursuivre leurs études après le mariage car la mentalité traditionnelle inflige à la femme un traitement discriminatoire. Comme les établissements de

l'enseignement supérieur sont essentiellement dans le centre-sud du pays, les femmes des autres régions éprouvant des difficultés à se détacher de leurs foyers pour aller suivre aussi loin des études prolongées.

Les femmes qui ont des emplois salariés rencontrent beaucoup de difficultés. Il y a tout d'abord la difficulté de concilier les activités familiales et professionnelles. Après une longue journée au bureau où elles ont travaillé de concert avec les hommes, elles doivent s'occuper de leur ménage, prendre soin des enfants, préparer les repas. Si les enfants sont malades, c'est la femme qui les amène à l'hôpital et est obligée de ce fait de s'absenter de son travail. C'est cet absentéisme que les employeurs utilisent comme argument pour ne pas recruter des femmes, leur reprochant également les grossesses rapprochées qui les empêchent d'assurer un travail continu.

Au niveau des administrations publiques, il existe également une méconnaissance de la situation et des potentialités des femmes. Les attitudes sociales et les mentalités traditionnelles s'opposent à la promotion de la femme et à la revalorisation de son rôle dans la société.

Les femmes "commissionnées" représentaient seulement 4,4% contre 95,6% pour les hommes dans la première catégorie de la fonction publique. L'administration favorise la promotion des hommes. Les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes chances d'accéder à de hauts postes même s'ils ont fait les mêmes études et ont la même expérience. Ici encore, il existe une réticence à intégrer pleinement les femmes.

Du point de vue du salaire, la loi ne reconnaît aucune discrimination entre homme et femme mais en pratique la situation est différente. L'enquête 1977 sur l'emploi confirme cette discrimination.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

C'est un fait que, dans beaucoup de sociétés, les femmes travaillent dans presque tous les secteurs de la vie. Il convient cependant qu'elles puissent remplir pleinement leurs tâches SELON LE CARACTERE QUI LEUR EST PROPRE, sans discrimination et sans exclusion des emplois dont elles sont capables, mais aussi sans manquer au respect de leurs aspirations familiales et du rôle spécifique qui leur revient, à côté de l'homme, dans la formation du bien commun de la société. LA VRAIE PROMOTION DE LA FEMME exige que le travail soit structuré de manière qu'elle ne soit pas obligée de payer sa promotion par l'abandon de sa propre spécificité et au détriment de sa famille dans laquelle elle a, en tant que mère, un rôle irremplaçable.

JEAN-PAUL II

elles cherchent un emploi...

Pour illustrer notre dossier, voici quelques chiffres émanant de la Direction du Personnel du Bureau d'Orientation des Banques Populaires à Kigali.

Il s'agit de statistiques concernant des demandes d'emploi, présentées par des filles ou des femmes depuis l'ouverture du Bureau, en 1974.



Le Bureau n'engage actuellement (mars 82) que 7 personnes de sexe féminin, sur un total de 53 employés. Soit 13,2 %. Les employés masculins représentent donc le 86,8 % de l'ensemble du personnel. (Il faut ajouter deux coopérants expatriés, de sexe masculin eux aussi.)

Depuis 1974 jusqu'en mai 1982, 244 demandes d'emploi de filles ou de femmes ont été enregistrées. Il n'a été possible d'en satisfaire que 1 soit le 5,3 %. Sur ce nombre 8 ont entretemps quitté leur emploi. Restent actuellement en service 7 filles ou femmes, soit le 2,8 % des demandes d'emploi.

Il n'est pas inutile de connaître le niveau de formation des 244 filles ou femmes qui ont sollicité un emploi auprès du Bureau d'Orientation des Banques Populaires.

Niveau primaire

6 ans	7 personnes	soit 2,86 %
3 ans familiales	47 personnes	soit 19,26 %

Niveau secondaire

1 an	2 personnes	soit 0,81 %
2 ans	5 personnes	soit 2,04 %
3 ans	62 personnes	soit 25,40 %
4 ans	25 personnes	soit 10,24 %
5 ans	48 personnes	soit 19,67 %
6 ans	36 personnes	soit 14,75 %
7 ans	4 personnes	soit 1,63 %

Niveau universitaire

1 année	5 personnes	soit 2,04 %
2 ans	2 personnes	soit 0,81 %
3 ans	1 personne	soit 0,40 %

Parmi le personnel féminin actuellement au travail, 1 employée a 3 ans de secondaire, 1 a 4 ans, 2 ont 5 ans et 3 ont 6 ans de secondaire.

Elles assument les charges suivantes :

2 sont secrétaires
2 sont comptables
1 est archiviste
1 est animatrice
1 est magasinnière.

Un problème sans solutions?

1. Le travail salarié de la femme rwandaise est un phénomène trop récent pour ne pas poser de problèmes. Alors que tous les salariés masculins n'ont pas encore compris que leur paye est un élément du budget familial, leurs épouses vouées jusque-là aux travaux de ménage prétendent à une occupation extérieure salariée. A moins d'être surdouée et sur-équilibrée, la femme rwandaise ne peut gagner à la fois sur deux tableaux.

2. Dès lors, les accommodements et les compromis sont inévitables. En choisissant à la fois le travail extérieur et la fidélité à la tradition familiale, la femme rwandaise risque de sacrifier l'un ou l'autre. A moins que ce ne soit tous les deux. Du bien, c'est le travail professionnel qui tente à être négligé : congés répétés et prolongés dus aux grossesses et maternités, retards ou absences dus aux maladies des enfants ou du mari et à l'allaitement des nourissons; ou alors, c'est l'équilibre familial qui est menacé par un travail professionnel trop exigeant et trop absorbant : enfants laissés à la garde de domestiques incompetents et négligents, mari mécontent ou jaloux, ménage à l'abandon...

3. Face à cette situation, les employeurs réagissent de deux façons : les uns, surtout dans les services officiels, ferment les yeux sur les absences et les retards.

Ils estiment peut-être que le salaire d'une femme est davantage une "allocation familiale" qu'une rétribution méritée pour un service qu'elle rend à l'extérieur de son ménage; les autres, surtout dans le privé, refusent de prendre en considération les obligations familiales d'une femme jusqu'à fermer leurs portes à toute femme mariée à la recherche d'un emploi. Dans un cas comme dans l'autre, la femme salariée sera frustrée : ou bien ses services professionnels ne seront pas estimés, ou bien sa famille sera négligée.

Une autre incidence grave : lorsqu'un service public est confié à une femme mariée, les absences fréquentes et les congés risquent de compromettre la survie de ce service et portent préjudice à l'éducation des enfants (dans le cas de monitrices ou d'enseignantes), au soin des malades (dans le cas d'infirmières), au service social (dans le cas des assistantes sociales).

4. Selon les témoignages reçus, il semblerait que s'il lui était donné de choisir, la femme rwandaise préférerait à son travail professionnel son rôle d'épouse, de mère et maîtresse de maison. C'est la contrainte budgétaire avant tout qui la pousse à solliciter un emploi à l'extérieur. Le salaire de son mari n'est donc pas suffisant pour satisfaire à tous les frais du ménage. La famille vit-elle au-dessus de ses moyens ? Le salaire du mari ne correspond pas au minimum vital ? Questions importantes posées aux économistes et aux idéologues qui discutent sur le choix d'une société nouvelle pour le Rwanda.

5. Pour le moment, la situation est paradoxale : le travail des femmes comble l'insuffisance du salaire du mari. Cet avantage est chèrement payé : prestation professionnelle de moindre qualité, fatigue, tensions dans les familles et exploitation d'une classe de travailleurs sous-prolétariés (boys et boyesses) qui suppléent tant bien que mal à l'absence de la maîtresse de maison.

6. En définitive, il n'y a pas de solutions, mais des choix à faire...
- Faut-il revaloriser le salaire du père de la famille pour permettre à son épouse et à la mère de ses enfants de demeurer au ménage ?

- Faut-il encourager le travail des femmes, mais exigeant d'elles les mêmes prestations que leurs collègues masculins (à travail égal ... salaire égal) ?

- Faut-il privilégier l'engagement de célibataires, masculins ou féminins, ou de pères de famille en chômage, plutôt que de cumuler deux salaires dans le même ménage ?

Faut-il laisser la situation dériver au hasard ... ?
Faut-il ? Faut-il ... ????

Le débat reste ouvert. Les solutions qu'on peut y apporter sont tributaires d'une certaine optique ou philosophie de l'homme, de la famille et du développement.

7. Il faut féliciter les mères de famille rwandaises qui parviennent aux prix de combien de sacrifices à concilier une activité professionnelle de qualité, où elles sont devenues irremplaçables, avec

une présence attentive généreuse auprès de leur mari et de leurs enfants. Ces femmes-là existent. Elles sont plus nombreuses qu'on l'imagine. Elles sont les mieux placées pour ouvrir de nouvelles voies.
Puisse-t-elles se faire entendre !

DOSSIER établi par DIALOGUE

Le "mythe" de la secrétaire

De juin 77 à août 79 : 289 filles et femmes se sont inscrites pour un cours de dactylographie au Club Rafiki à Kigali.

Selon les responsables du Club, au terme de leur formation, 30 seulement auraient obtenu un emploi de dactylographe et une soixantaine un autre emploi.

De 1979 à 1981 : 549 filles et femmes se sont inscrites pour un cours de dactylographie à la JOC à Kigali. Selon les responsables de la JOC, la majorité est restée sans emploi.

Soit à Rafiki, soit à la JOC, la majorité des filles et femmes inscrites avaient une formation équivalente à 6 ans d'école primaire et 3 ans d'école familiale.

Sur le chemin du développement

Le 9 février 1982 dans le cadre d'une réunion du Conseil du Gouvernement, le Président de la République a rappelé à l'intention de chaque ministre les points principaux de son programme.

DIALOGUE reproduit ici quelques extraits de cette importante déclaration, telle que l'Agence Rwandaise de Presse l'a rapportée, dans son édition du 10 février 1982.

Pour le ministre de l'Economie

REGLEMENTER LES PRIX

"Ce département doit consacrer de grands efforts à principalement réglementer les prix des produits de grande consommation tels les produits agricoles, le sel, les tissus, les matériaux de construction, etc... De même, il doit encourager l'importation des biens qui sont utiles au grand nombre de la population.

EDUQUER LES COMMERCANTS

Le Ministère de l'Economie et du Commerce a été invité à continuer à éduquer les commerçants rwandais, car l'essor de certains d'entre eux semble pour le moment plafonné. Il faut donc une action rénovatrice par le biais de la Chambre de Commerce restructurée, par la diversification

des activités spécialisées, par l'éclosion de petites industries pour aider à cette diversification, par le encouragement des actions parasitaires de certains commerçants étrangers qui, depuis des années, exercent leur activité pourtant prospère dans des bicoques. Néanmoins, s'il faut protéger le commerçant rwandais, il faut aussi réserver un bon accueil à tout investisseur étranger".

Pour le ministre de la Santé

OU VONT LES MEDICAMENTS ?

"Il est évident que la répartition des médicaments laisse à désirer. Même si le voleur ou les voleurs n'ont pas encore été découverts, il y a manifestement vol de médicaments dans les formations médicales de l'Etat. On trouve ainsi tel centre de santé tenu par les missionnaires regorger de médicaments alors que celui de l'Etat, à côté, n'a même pas un comprimé d'aspirine, même une semaine après le grand ravitaillement de l'Office Pharmaceutique du Rwanda (OPHAR). Où vont les médicaments ? Le Ministère de la Santé ne peut continuer à fermer les yeux sur ce problème.

LA VIE VAUT MIEUX QUE L'ARGENT

Le Chef de l'Etat a poursuivi en rappelant que les formations médicales et les médecins ne sont pas là pour une certaine classe privilégiée. Les formations médicales sont destinées aux masses populaires, auxquelles on demande un effort physique pour la subsistance de leurs familles et pour le développement du pays. Quant aux médecins, ils doivent s'inculquer un plus grand dévouement. Gagner de

l'argent, c'est nécessaire : chacun travaille pour faire vivre sa famille. Mais un médecin qui place l'argent au-dessus de la vie d'un homme a raté sa carrière. Tout le monde louera son courage s'il démissionne de cette carrière et se cherche sa voie ailleurs.

LES INFIRMIERES DU CENTRE HOSPITALIER DE KIGALI

Le Président de la République a déploré la pléthore du personnel para-médical dans certains hôpitaux, particulièrement au Centre Hospitalier de Kigali. Et de préciser "Un tel agent (fonctionnaire, Officier, Juge,...) est muté à Kigali; sa femme est infirmière. Celle-ci est automatiquement affectée à l'Hôpital de Kigali. Ainsi les infirmières se bousculent dans une salle faute de place et d'occupation, méprisant les malades, car se croyant à l'abri de toute action administrative. Le cas est particulièrement sensible la nuit : le service de garde laisse fort à désirer. "Cette situation ne peut pas perdurer".

Pour le ministre de la Justice

ACCELERER LE PROCESSUS JUDICIAIRE

Le Chef de l'Etat a insisté sur la réforme du travail des juges qui est trop lent actuellement. Il faut réveiller le dynamisme et la conscience des juges. Il y a lieu d'espérer que la restructuration de l'appareil judiciaire y pourvoira.

Quoi qu'il en soit, un remède doit être trouvé à la maladie des litiges cumulés, des causes non jugées dont la totalité s'élevait en octobre 81 à 42.142 pour tous les Cours et Tribunaux sans compter 38 dos-siers à la Cour Martiale et 337 au Conseil

de Guerre. Mais, que dire d'une juridiction qui, en septembre 81, sur plus de 6.800 affaires n'en a jugé que 15 !

DE LA LIBERTE D'EXPRESSION

De même la notion de liberté d'expression et d'opinion doit être mieux appréhendée. Se référant aux paroles de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, le Président Habyarimana a indiqué que la liberté d'opinion ne consiste point à se montrer téméraire en affrontant pour un "oui" ou pour un "non" le Président de la République ou en s'attaquant sournoisement à ses directives. La liberté d'opinion n'est point de s'attaquer à la liberté des autres. C'est au contraire se livrer à une critique constructive et positive pour apporter sa contribution à l'édification du Pays.

Pour le ministre de la Jeunesse et des Sports

DES LOISIRS POPULAIRES

Plusieurs fois, le Président de la République a signalé que le Ministère de la Jeunesse et des Sports n'était pas un département des Sports. Sa mission principale est l'encadrement et la mobilisation de la Jeunesse et son organisation en groupements de production. (...)

Le Président Habyarimana a demandé que les loisirs et les sports soient "popularisés" et non réservés à une catégorie de privilégiés que sont les militaires et les étudiants. Il faut que les loisirs soient à la portée de tous ceux qui, jusque dans les campagnes, cherchent à se détendre après le travail.

Une autre recommandation : dépolitiser le sport. Il doit davantage servir à unir les Rwandais et non à chercher des influences personnelles pour certains.

LE FOLKLORE : PAS POUR LES TOURISTES SEULEMENT

Quant au folklore, il doit être moins arrangé pour le plaisir du touriste et mieux s'enraciner dans l'âme authentique du peuple rwandais et sa culture. L'éducation doit elle-même baigner dans cette culture authentique rwandaïse. Nous devrions avoir honte de voir nos jeunes "civilisés" et "éduqués" qui ont honte de danser nos danses dans les lycées et ailleurs mais, méprisant nos propres artistes, se trémoussent furieusement aux accents des musiques des vedettes droguées. S'ils pouvaient au moins admirer les uns et les autres!

Pour le ministre des Affaires Sociales et du Développement Communautaire

PROBLEMES DEMOGRAPHIQUES

Le Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire en collaboration avec l'ONAPD (Office National de la Population) doit avoir l'attention attirée sur les problèmes de démographie. Mais ces problèmes, nous devons les voir avec nos propres yeux. Nous devons chercher un équilibre stable entre la production et la consommation nationales. Il faut travailler sur les deux paramètres. Pourquoi consacrer des millions à fournir des contraceptifs au lieu de les investir dans l'amélioration de la production ?

A.R.P. 10 février 1982.

In memoriam : A. Kagame

DIALOGUE est heureux de faire connaître à ses lecteurs l'allocution prononcée par M. NTEZIMANA Emmanuel, doyen de la Faculté des Lettres de l'UNR, lors d'une célébration religieuse célébrée le 7 février 82 à Nyakinama/Campus de Ruhengeri pour le repos de l'âme de Mgr. A. Kagame qui fut professeur ordinaire à cette Faculté.

De la difficulté de parler de Kagame

Il est fort osé, pour un homme comme moi qui essaie timidement et à tâtons d'essayer sa crédibilité intellectuelle et morale, d'évoquer la taille, "éternelle" et "monumentale" à bien des points de vue, d'un KAGAME. Ma modeste mémoire ainsi que le temps somme toute limité pendant lequel je l'ai connu ne m'autorisent pas à broser un tableau tant soit peu pointillé de l'oeuvre et de la vie du prestigieux précurseur dans tous les domaines de notre culture nationale.

Pour rendre justice à KAGAME, il me paraît également inopportun et prématuré de vouloir interroger une négritude à coup sûr nébuleuse aux yeux de certains critiques ou de nous référer à une philosophie bantoue à tout le moins balbutiante pour les constructeurs des grands systèmes et certains esprits cartésiens. Il me semble même malhabile et hasardeux de faire appel à une sagesse rwandaïse assurément sinieuse pour la plupart des observateurs étrangers et au sujet de laquelle bien des compatriotes, d'hier, d'aujourd'hui et sans doute de de-

main, passeraient des journées et des soirées entières à palabrer, se demandant si elle constitue l'aurore ou plutôt le crépuscule de la raison! Dans des circonstances pareilles, n'ouvrons pas la porte à des polémiques stériles et saugrenues.

Un colloque est projeté pendant lequel tous les portraits de KAGAME multidimensionnel - rwandais, humoriste, journaliste, littéraire, linguiste, philosophe, historien, poète et prêtre - pourront être dégagés par les spécialistes de chaque domaine ou les témoins de chaque aspect.

Formulons le vœu que ce colloque se déroule objectivement et sereinement, "sans magie et sans idéologies". Mais quand bien même cela se ferait dans les meilleures conditions et dans le meilleur esprit possible, bien des côtés importants de KAGAME nous resteraient cachés. Que fut KAGAME pour ses intimes? Que fut-il surtout pour lui-même?

KAGAME immortel ?

En effet, si l'homme se découvre facilement dans la rencontre avec les autres, il lui est souvent impossible de se définir seul avec lui-même, pour ainsi dire dans les limites de son enclos intérieur.

Pour employer son propre langage,

KAGAME n'ibintu, KAGAME n'ukuntu,
KAGAME n'ubuntu, KAGAME n'abantu,
twavuga ko ibyo byose yabisobanuye
ku byerekeye we nawe wenyine,
ibyo n'ibanga ry. Kandi
kami ka muntu n'umutima we.

Bien entendu, nous ne connaissons guère les relations de KAGAME avec "IMANA". Vouloir le prétendre, ce serait du

reste s'immiscer impunément dans des affaires intérieures ou bilatérales insondables... Je confesse publiquement que mon ignorance théologique ou "imaniste" est ici totale. Néanmoins, nous pouvons affirmer que, s'il existe et possède la sollicitude et "umutima" qu'on lui attribue, "Imana y'i Rwanda" ou le maître de la création pour lequel KAGAME, à la manière de Dante, a dédié des milliers de vers d'une saveur à nulle autre pareille, ne saurait être insensible et ingrat devant une oeuvre aussi féconde.

Faut-il alors souhaiter à KAGAME l'immortalité? Ceci me semble d'autant plus inutile qu'il se l'est lui-même déjà largement acquise par sa vie fertile et son oeuvre lumineuse. Celles-ci devraient plutôt nous inciter à rendre toujours hommage à l'éternel disparu et nous fournir des leçons susceptibles de nous aider à être nous-mêmes peu périssables.

Pour le moment, nous rendrons hommage à KAGAME comme un grand patriote et un grand humaniste, un homme de synthèse, d'unité et de tolérance. Nous lui serons reconnaissants non seulement d'avoir réhabilité notre "culture", mais aussi d'avoir pu la manier, non sans bonheur, avec les cultures étrangères. Comme le disait le poète André CHENIER, KAGAME a réussi, "avec des pensées nouveaux" à faire "des vers anciens". "Umulirimbiri wa Nyilibirema" en est un exemple éclatant et exaltant.

Défendant notre culture, KAGAME a également courageusement dénoncé les aspects rongeurs des cultures étrangères, ethnocentristes et/ou ethnocidaires, dans le contexte colonial ou néocolonial. Notre action et notre Afrique, authentiquement résistantes et mili-

tantes, lui en sauront toujours gré.

Les leçons d'une vie

Puisque nous convenons que KAGAME est désormais promu à l'éternité, quelles leçons pratiques tirer de sa vie fertile et de son oeuvre lumineuse pour tâcher d'être nous-mêmes peu périssables ?

Sur le plan de la vie quotidienne, essayons d'avoir la santé et la simplicité; collaborons dans la cordialité. Voulons-nous être de grande culture ? Eh bien, commençons par manger de toutes les cuisines. Autant que faire se peut et aussi longtemps que l'estomac nous le permet. Ce faisant, nous goûterons concrètement de "ce qui rend douce la vie des hommes" et connaîtrons le "seul luxe véritable, celui des relations humaines", pour emprunter le langage d'un écrivain chrétien, A. de SAINT-EXUPÉRY.

Sur le plan de la science-connaissance, comme dans l'exercice de nos responsabilités, admettons la critique et expérimentons l'auto-critique. Ici, il en est du savoir comme du pouvoir. Le refus du dialogue, la pré-tention à être seul détenteur de la vérité absolue, tout cela est dans un rapport exact avec le manque de considération que l'on a pour ses collègues et, en corollaire pour la connaissance elle-même. "Tout comme le goût que l'on a pour le pouvoir absolu est dans un rapport exact avec le mépris que l'on a pour ses concitoyens". Je cite ici le célèbre Historien Fustel de COULANGES, passant au crible de la critique l'oeuvre et la vie de NAPOLEON. Reconnaissons nos égarements possibles et excusons les erreurs des autres. Je ne puis m'empêcher de penser au testament du Grand KAGAME lu fragmentairement par

Mgr GAHAMANYI à Butare lors des funérailles. Avant de déménager définitivement - "Kwimuka BURUNDU" - comme l'exprimerait le rituel royal de l'ancien royaume du Bukunzi, KAGAME a tenu à s'excuser auprès de ceux-que son comportement aurait offensés et il a pardonné ceux-qui auraient été incompréhensifs à son endroit.

Travaillons sans cesse pour nous améliorer et ayons le sens de l'émulation. Néanmoins, sachons que le prestige des héros, des génies et/ou des saints n'efface en rien l'honneur mérité des masses anonymes. En fait, en droit et en vérité, celles-ci sont les seuls compteurs et comptables de leur culture et de leur histoire. Lorsque l'élite ignore ces vérités, elle devient très vite la lie. Au lieu d'être "illuminatio et salus populi", l'élite, en dépit ou en vertu de ses ambitions et de ses illusions, devient inéluctablement "aliénatio et depradatio populi". Si vous préférez, elle monte quotidiennement vers le point ultime de l'incompétence et de l'obscurantisme, selon le principe bien connu du célèbre psychosociologue américain PETERS.

Intellectuels et Universitaires, sachons que la richesse de l'humanité provient de la diversité des peuples et des cultures. Dans le temps et dans l'espace, acceptons donc les contacts et les métissages, sans imiter nécessairement SENGHOR. Combattons pour l'ouverture et la tolérance, proscrivons les dogmatismes et les schématismes.

Comme je l'ai déjà exprimé aux premières heures de sa soudaine disparition, puissent l'oeuvre et la vie de KAGAME, sur le plan individuel et collectif, pour les esprits savaunts comme pour le commun des mortels, nous aider à être davantage conscients de notre

identité et confiants dans notre destinée; tout en évitant, grâce à son intense exemple et à son expérience inspirée, les dangers des fanatismes et des amnésies.

Emmanuel NTEZIMANA

Mgr Kagame : Etapes d'une vie

- 1912 : Naissance à Kiyanza
- 1928 : Baptême à Rwaza
- 1941 : Ordination sacerdotale
- 1941 : Rédacteur au Kinyamatoka
- 1950 : Directeur du Kinyamatoka
- 1952 : Etudiant à l'Université Pontificale Grégorienne de Rome
- 1955 : Doctorat en philosophie. Thèse : "La philosophie Bantu-Rwandaise de l'Etre".
- 1963 : Professeur de littérature et d'histoire du Rwanda à l'UNR et à l'IPN.
- 1971 : Professeur de "Culture africaine" au Grand Séminaire de Nyakibanda
- 1972 : Professeur Visiteur à l'Université Nationale du Zaïre / Campus de Lubumbashi.
- 1981 : Décès, survenu le 2 décembre, à Nairobi.

Les fioretti de Kagame

Dialogue a déjà évoqué dans un précédent numéro la vie et l'oeuvre de Kagame.

La légende s'empare déjà du personnage.

Nous présentons ici une série de "fioretti" recueillis par quelques-uns de ces "derniers" étudiants.

Nous devons ce travail à Munyarugerero, F.X., qui faisait partie de la toute dernière promotion de futurs licenciés à qui Kagame a dispensé des cours en juin 1981, à l'UNR, campus de Butare.

De Bonaventure à Alexis

De l'aveu même de Kagame, il avait choisi auparavant de se prénommer Bonaventure. Or ce nom était prononcé par les Rwandais "Bumwawanturo" ("de petites lèvres de Nturo-le-Matou"). L'intéressé ne voulut pas porter un prénom aussi "ridicule" et choisit Alexis.

Kagame plutôt que Basebya

En dehors de Bonaventure, l'illustrateur savant a eu le loisir de rejeter le prénom de CLEOPHAS... Le nom de KAGAME lui-même n'a été retenu qu'après le rejet de celui de BASEBYA, entaché par la triste mémoire du mutua impliqué dans le meurtre du R.Père LOUPIAS...

Petit Poisson ...!

Quand Kagame apprit à lire (dans l'ALIFU), il commença par apprendre par coeur les mots de A à Z. Il réussissait brillamment à toute interrogation. Ce n'est que par après qu'on se rendit compte que

l'élève assidu ne savait rien de la lecture car il pouvait lire à l'encre renversée ... On lui ordonna alors de tout réapprendre!

Un physique favorable

De grande taille, Mgr Kagame ne manquait pas à l'occasion d'en faire une arme de dissuasion contre ses détracteurs. Ainsi, en réponse à une polémique devenue célèbre avec A. COUPEZ, il s'avangera pour lui dire en substance : "Attaquez-moi sur d'autres terrains car au ring, vous perdrez certainement !"

Chrétien oui, fanatique non!

Lorsque "LE DIAPASON" publia le poème : "Prière pour ceux qui prient" qui fut attaqué avec virulence par certains religieux, Kagame, interrogé à ce propos par les étudiants, répondit en riant : "Mais ces gens-là sont fous! Pourquoi refuser d'aller au ciel quand on travaille toute sa vie uniquement pour cela!"

Un "modèle" de prononciation

Mgr Kagame maîtrisait bien le français écrit. Mais il prononçait "à la rwandaise", comme on dit. La tradition lui attribue, à tort ou à raison, les phrases du genre de celle-ci :

" En mili nolu cent sumantzi douze, nous avons traversé les montagnes de l'anthique continent, puis, nous avons maîtrisé... vous imaginez... ". En dehors de ce petit défaut, les conversations avec Kagame étaient pleines de boutades, d'enseignement et de sagesse ...

" KA - GAME " ?

Sur un aéroport britannique, un "indigène" (sic) reçoit l'abbé qui transite par là. Et de l'appeler en bon anglais "minster Kagame". Puisque "game"

en anglais signifie "jeu", le sujet de sa Majesté la Reine demanda à l'abbé de lui apprendre à jouer au "ba" ! L'interpellé déclina l'offre parce qu'il ignorait la technique du fameux "jeu" !

Un polyvalent

Lors d'une Conférence donnée en 1980 à Butare par Kagame sur le thème "Kagame par lui-même" de jeunes intellectuels lui ont posé la question suivante : "On vous dit linguiste, historien, ethnologue, anthropologue, écrivain, poète, philosophe, unviciu, religieux... au fait qui êtes-vous?" Je me souviens que toute la salle s'est tue, attendant enfin une réponse authentique et historique. Après ce "suspens", Kagame s'est contenté de rire et ... toute l'assemblée avec lui!

La place d'un savant!

Lors de la fameuse conférence "Kagame par lui-même", un étudiant demande la place qu'occupe Kagame parmi les hommes de lettres et de sciences au Rwanda ...

L'intéressé regarde à droite et à gauche, écarquille les yeux, fait d'amples gestes et, après s'être un peu soulevé de sa chaise visiblement trop petite pour lui, dit dans un rire franc : " Je... euh... j'occupe une place bien proportionnelle à ma taille! " Toute l'assemblée fut secouée d'un rire profond.

La philosophie de l'histoire

Pour les Européens, l'histoire est linéaire. Pour les mêmes Européens, les Africains ont une conception cyclique de l'histoire. KAGAME admit, dans ses cours s'inscrivant en faux face à cette conception importée. Une de ses phrases, très judicieuse, m'est restée : "Pour les Bantu, l'histoire n'est ni linéaire, ni cyclique mais en spirale. " Des exemples? Si l'histoire du Rwanda a connu beaucoup de Yuhli-rois,

les événements qu'a connus chaque règne du monarque de même nom dynastique ont, en finale, continué et non repris la trame du progrès humain...

Un "linguiste" désarçonné!

Lors d'un cours très animé, les étudiants parlent d'"inyaga" (pangolin) au Pr. KAGAME. Et de demander :

- Connaissez-vous "inyaga", monsieur l'abbé?
- Non, vraiment... non.

Après un étonnement sceptique, les étudiants ne prennent la même question. KAGAME fouille dans les recueils de sa mémoire, puis :

- Non, vraiment, je ne connais pas "inyaga". Je n'ai jamais vu cet animal... D'ailleurs c'est un animal nocturne... Seulement, et là je suis absolument sûr, j'ai vu et je connais son trou... On en voit beaucoup près des sentiers...

L' hilarité des étudiants fut telle que le professeur n'eut pas le temps de continuer l'histoire de ses aventures avec "inyaga". Ce n'est que peu après qu'il apprit que, dans le jargon universitaire, "inyaga" signifie innocemment "prostituée" ou "femme publique". Et alors de rire, de rire...

François-Xavier MUNYARUGERERO.

La mémoire de Kagame demeure. Il demeure avec l'Université aimée, là où il a pu donner le meilleur de lui-même, se présentant presque comme un prestigieux monument, appelant les jeunes générations et les futures à suivre son exemple.

Mgr GAHAMANYI

Nos archives nationales

Il y a déjà quelques mois, un colloque s'est tenu à Kigali sur les Archives Nationales. C'est un sujet qui, peut-être, ne passionne pas les foules, mais d'une importance majeure pour les historiens, les magistrats et les agents de l'Etat.

DIALOGUE remercie M. Charles UYISENGA, directeur au service des Archives Nationales d'avoir bien accepté de répondre à ses questions.

- Qui a organisé, financé et animé le colloque?

Le premier colloque national sur les archives réuni à Kigali du 24 au 28 août 1981 a été organisé par le Service des Archives Nationales et placé sous le haut patronage de Monsieur le Ministre à la Présidence de la République. Il a été financé par la Présidence de la République avec l'aide de la Commission du Développement des Archives, organe du Conseil International des Archives, chargé du développement des archives dans les pays du Tiers Monde.

Les travaux du colloque furent animés par un archiviste français, à l'occurrence Monsieur Michel DUCHEIN, Inspecteur Général des Archives de France. Il était aidé par Messieurs TWAGIRUMUKIZA Michel et UYISENGA Charles, tous deux directeurs à la Présidence de la République.

Il faut remarquer que le colloque visait à sensibiliser et à former davantage les responsables nationaux des services dépositaires d'archives.

- Où en est actuellement l'aménagement des futures archives nationales (historiques, etc.)?

L'action officielle des autorités publiques date de 1971. En effet, ce fut le 23 décembre 1971, au cours d'une réunion regroupant des représentants de quelques services publics qu'une action urgente a été préconisée en vue de créer une bibliothèque nationale et des archives rwandaises. De 1971 à 1979, les Archives Nationales existaient à l'état de projet. Ce projet fut examiné par le Conseil du Gouvernement en sa séance du 4 mai 1979.

Le Service actuel des Archives Nationales rattaché à la Présidence de la République fut créé par l'arrêté présidentiel n°166/06 du 22 juin 1979. En même temps que le Service était créée une Commission Nationale des Archives composée de huit membres ci-dessignés:

- Le Chef du Service des Affaires Éducationnelles et Culturelles à la Présidence de la République, Président
- Le Directeur de la Culture et des Beaux Arts au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Vice-Président,
- Le Chef du Service des Archives Nationales, Secrétaire,
- Le Directeur Général de la Statistique au Ministère du Plan,
- Le Directeur Général des Affaires Politiques et Administratives au Ministère de l'Intérieur,

pour comprendre l'action actuelle du Service dans l'organisation des archives nationales, il faut connaître en quoi consistent ces dites archives.

Les archives publiques de notre pays sont classées en trois catégories : les archives de la période coloniale et post-coloniale conservées dans le pays même et les archives de la période coloniale conservées à l'étranger.

La première catégorie est constituée par les documents hérités des divers services publics de la période de mandat et de telle belge. Jusqu'à présent, je n'ai trouvé aucun fonds d'archives de la période de protectorat allemand.

La deuxième catégorie est celle des archives produites par les nombreux services publics mis en place après le premier juillet 1962. Celles-ci sont encore conservées dans les services qui les ont créées.

Les péripéties de l'histoire coloniale nationale ont fait que des documents d'archives se rapportant au Rwanda sont conservés dans les différents pays ou organisations avec lesquels notre pays a eu des rapports historiques assez étroits. Il s'agit de la Belgique, du Burundi, de la Grande Bretagne, de la R.O.A., de la R.F.A., de la Tanzanie, du Zaïre et des Nations Unies. Ce sont ces documents qui

- Le Directeur Général du Contentieux et de la Législation au Ministère de la Justice,
- Le Directeur de l'Institut National de Recherche Scientifique,
- Le Directeur des Bibliothèques de l'Université Nationale du Rwanda

forment la troisième catégorie.

Le souci actuel du Service des Archives Nationales est de pouvoir rassembler progressivement tous ces documents en un même dépôt central. Seulement, le Service ne dispose pas encore d'un vrai dépôt spécialement construit pour les archives.

Le bâtiment qui lui est attribué actuellement comprend en plus de quelques trois bureaux, un petit dépôt de 48 m². C'est dans ce dépôt que sont conservées les archives de l'ancienne résidence du Rwanda, des territoires de Butare (Astrida), de Cyanguu (Shanguu) et une partie de Ruhengeri. Les archives jadis conservées à l'INRS ont été également transférées dans le même dépôt.

Il est évident que ces locaux notamment les magasins sont très insuffisants pour abriter les nombreux documents des services publics éparpillés sur toute l'étendue du pays. Le Service a déjà fait élaborer un dossier technique pour la construction du futur bâtiment des Archives Nationales. Il ne reste qu'à trouver le financement.

Entretiens, le Service va poursuivre le travail de classement et de répertoriage des documents déjà récupérés.

- Estimez-vous que beaucoup de documents se sont perdus et pour quelle raison ?

Il serait difficile d'affirmer que des documents se sont perdus aussi longtemps que tous les fonds d'archives du pays ne sont pas encore classés et répertoriés. Cependant, d'après les observations tirées des visites que j'ai menées dans divers services publics, certains documents se sont détériorés. Toutefois j'ai été agréablement surpris par l'importance des docu-

ments de la période coloniale que je croyais complètement perdus.

La détérioration de ces documents est due à une mauvaise conservation de la part des agents chargés de leur conservation. Les documents ont été exposés à l'humidité, à la chaleur et à la poussière. Petit à petit, ils sont été rongés par les insectes.

Je n'ai pas un exemple bien précis à citer, mais généralement des documents d'archives se perdent ou sont détruits à l'occasion du déménagement, des changements, de direction ou de structure d'un service. Egalement quand un service est à l'étroit, il récupère la place occupée par les "vieux papiers". Ceux-ci sont littéralement détruits ou abandonnés à eux-mêmes. Les pertes, les détériorations des documents incombent particulièrement au personnel ignorant l'importance et la gestion des archives.

- Pensez-vous rapatrier au Rwanda des documents qui datent de l'époque coloniale belge ou allemande ?

Comme je l'ai signalé dans la réponse à la deuxième question, de nombreux documents se rapportant à notre pays sont conservés à l'étranger. Le Gouvernement rwandais a le droit et le devoir de négocier le rapatriement de ces documents soit en copies soit en originaux. Il se référerait à la recommandation n° 242 de la 18e Conférence Générale de l'UNESCO.

Des contacts officiels ont été amorcés, notamment avec la Belgique. Le rapatriement de ces archives dépend de plusieurs facteurs dont le plus important est l'existence, chez le pays demandeur, d'un bâtiment garantissant toutes les bonnes conditions de conservation de documents.

D'éventuels problèmes de souveraineté sur tel ou tel type de documents ne manqueraient pas de se poser. Dans pareils cas, il faudra recourir au droit international et aux négociations diplomatiques.

Ainsi donc, le rapatriement de nos archives conservées à l'étranger ne sera possible qu'au moment où les Archives Nationales disposeront d'un bâtiment approprié.

- Quelle est votre politique face aux autres institutions qui disposent d'archives dans le pays : Eglise ou Centre de Documentation Rwandaise de l'UNR ?

Les relations entre les Archives Nationales et diverses institutions disposant d'archives dans le pays ne sont pas encore définies. En effet, c'est la loi générale sur les archives encore à l'état de projet qui définira le champ d'action du Service des Archives Nationales, et ses rapports avec les institutions publiques et privées. Nul n'ignore le rôle joué par l'Eglise, notamment l'Eglise Catholique dans l'histoire de notre pays. Ses archives sont indispensables pour la connaissance intégrale de l'histoire nationale.

Le Centre de Bibliographie Rwandaise de l'UNR a rassemblé pas mal de documents se rapportant au Rwanda mais je pense que ce ne sont pas des archives. Ils ont été rassemblés pour la future Bibliothèque Nationale qui est encore à l'état de projet.

La collaboration entre le Service des Archives Nationales et de ces diverses institutions est à favoriser, comme il se devrait entre tous les services chargés de la documentation et de l'information qu'ils soient publics ou privés.

- Quel est le budget et le personnel actuellement alloué par le Gouvernement aux archives nationales ?

Le Service des archives nationales est un des services de la Présidence de la République. Un budget lui est alloué dans le cadre du budget ordinaire.

Le budget de cette année s'élève à 3.720.803 francs dont 2.690.803 sont réservés au personnel sous statut et sous contrat.

Les moyens humains sont encore limités. En effet, le Service compte 2 unités sous statut et 4 unités sous contrat.

Deux nouvelles unités sous statut seront recrutées et affectées au Service d'ici la fin de 1981.

Charles UYISENGA



**Une information
comme moyen de Formation**

Les O.N.G. d'animation rurale

Interrogé à plusieurs reprises sur ce qui se cachait sous l'étiquette "O.N.G. d'animation rurale", je suis amené à m'expliquer devant les lecteurs de DIALOGUE.

Rétrospectives

Au moment du lancement du Plan quinquennal 1977-1981, le Gouvernement Rwandais a convoqué deux tables rondes pour inviter les différents intervenants dans le développement du pays à s'intégrer dans les orientations du plan. La première Table Ronde rassemblait les aides bilatérales et multilatérales : pays amis et organismes interétatiques. La seconde Table Ronde rassemblait tout le reste : les O.N.G. "organismes non-gouvernementaux". Une définition négative est rarement précise !

Les travaux de cette Table Ronde des O.N.G. ont vite fait apparaître qu'il fallait "classer" ces organismes pour y voir un peu clair. Différents secteurs furent définis : enseignement, santé, jeunesse, socio-caritatif, animation rurale, secteur général. Définir des frontières, c'est toujours soulèver des problèmes : en effet, où s'arrête la santé ? Où commence l'animation rurale ? Cependant, ces divisions furent opératoires. L'enseignement relevait surtout des bureaux d'enseignement des Eglises et avait comme partenaire gouvernemental le Ministère de l'Education. Le secteur santé était très bien structuré dans le BUFMAR et pouvait dialoguer avec le Ministère de la Santé. Les responsables des Mouvements de Jeunesse se rencontraient régulièrement ; ils avaient un inter-

locuteur, le Ministère de la Jeunesse. Le secteur "général" comprenait de grands organismes, souvent des financeurs ou des intermédiaires des financeurs ; ils pouvaient poursuivre le dialogue avec le Ministère du Plan ou des Affaires Etrangères. Le Socio-caritatif rassemblait les organismes orientés vers les aides d'urgence ou la réintégration sociale ; ils avaient déjà l'habitude de rencontrer le Ministère des Affaires sociales ou le Ministère de la Santé.

Restaient les "O.N.G. d'animation rurale" : une vingtaine de projets en milieu rural, orientés vers l'animation, la formation, différentes actions de développement rural. Ces projets avaient des visages bien différents : les uns étaient nés à partir de Centres de Santé, d'autres étaient intégrés dans des communes, d'autres venaient de paroisses, certains étaient des associations autonomes. On pouvait toutefois distinguer deux types d'interventions : un certain nombre d'entre eux - pour la plupart nés entre 1965 et 1975 - étaient issus des Eglises ; leur personnel était stable et assez intégré dans le pays ; d'autres étaient lancés par des organismes de volontaires passant un temps relativement court au Rwanda. De toute façon, ces O.N.G. d'animation rurale présentaient des visages bien divers. De plus, leurs interlocuteurs au Gouvernement étaient différents pour chacun : Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Agriculture, Ministère du Plan, Ministère des Affaires Sociales, Ministère de la Jeunesse, Ministère de la Santé, Ministère des Affaires Etrangères ... C'est beaucoup pour quelques organismes de taille assez modeste !

Cette diversité était source de malaise. Il leur fut donc reproché à la Table

Ronde de manquer d'unité. De fait, des méthodes de travail différentes et parfois opposées étaient défendues par ces O.N.G. Cela entraînait une perte d'énergie pour le plus grand dommage du Monde rural. Dans ses recommandations finales, la Table Ronde demandait aux O.N.G. de se concerter davantage entre elles et avec le Gouvernement. La Table Ronde confiait aussi au Ministère du Plan la tutelle générale des O.N.G., en collaboration avec les Ministères techniques pour les différents secteurs.

Concertation

Au soir de la Table Ronde, il était évident que quelque chose devait se faire. En même temps, chacune des O.N.G. redoutait de devoir sacrifier le travail positif qu'elle faisait pour les populations rurales, sur l'autel d'une uniformisation qui nierait le chemin parcouru et les réalités propres de chaque région. Il fallait donc mettre en oeuvre une "formule douce" de concertation.

La formule qui s'imposa fut celle de rencontres régulières entre les O.N.G. d'Animation rurale et les représentants des Ministères concernés. Trois ou quatre fois par an, de courtes sessions ont été organisées. Pendant deux jours, différents thèmes ont été étudiés. Les lignes de force de ces rencontres ont été :

- une information mutuelle entre différents projets sur les méthodes, les réalisations et les difficultés.

- l'étude en commun, avec la participation des Ministères, des orientations du gouvernement. Une attention particulière a été portée aux structures communales et aux CCDFP.

- l'approfondissement en commun de certains thèmes, en particulier des thèmes annuels de développement : défense des sols, hydraulique rurale, etc.

En février dernier, nous avons traité une question brûlante : la présence de grands projets de développement recouvrant progressivement le pays.

Le bilan de cette concertation me semble positif : chaque projet a beaucoup appris des autres : personne ne se sent en "concurrence" avec les autres, mais une profonde communion d'objectifs est ressentie. Auparavant, la présence des Ministères faisait peur à certains. Actuellement, les relations avec les représentants des Ministères sont de plus en plus confiantes. On se sent partenaire pour une même cause. Nous espérons qu'un même chemin se fera dans la relation avec les grands projets.

Prospectives

Après quatre années de concertation, on se demande assez naturellement quel est l'avenir de ces O.N.G. d'animation rurale dans le développement du Rwanda.

Avant tout, il est clair que les O.N.G. ne peuvent, ni ne veulent prendre la place qui revient aux autorités civiles dans le développement rural. Les O.N.G. savent qu'en 1980, toute l'assistance non gouvernementale (tous secteurs) atteignait 580 millions de francs rwandais ; c'est peu de chose (4,3 %) dans le volume global de l'aide fournie au Rwanda : 13.400 millions. Le secteur O.N.G. Animation rurale représente environ 120 millions de francs. Qu'est-ce cela devant les 1.456 millions que dépensent chaque année les grands projets intégrés ?

Quel rôle revient alors aux O.N.G. d'animation rurale ? Il me semble qu'ils disposent de deux atouts : un contact permanent avec la population et un personnel motivé, riche d'expérience et capable de chercher et de trouver des réponses aux problèmes d'animation du monde rural. Dans un pays qui encourage l'initiative privée - si celle-ci respecte le bien commun -, les O.N.G. doivent utiliser ces atouts, les mettre au service du pays pour faire oeuvre de créativité, pour se mettre au service de l'en-semble du développement dans un esprit d'échange et non d'opposition.

Déjà plusieurs projets jouent un tel rôle. A Nyakabanda se succèdent les responsa-bles des communes et des CCDFP de plusieurs préfectures. A Kirarambogo, ce sont les stagiaires de la Faculté de Médecine et de l'Ecole Sociale. Le PAK de Kibuye (que la Coopération Suisse nous pardonne de consi-dérer comme quasi O.N.G. un projet avec lequel nous avons beaucoup d'affinités) a mis au point une méthode de vulgarisation qui fait beaucoup parler d'elle. Il y en aurait d'autres à citer.

A tout cela s'ajoute un autre élé-ment essentiel pour l'avenir des O.N.G. d'animation rurale : plusieurs rwandais ayant une formation de haut niveau se sont lancés, malgré bien des difficultés, dans la création d'initiatives de développement du type "O.N.G.". C'est là que sera l'avenir. Mais c'est à eux, et non à moi, d'expliquer ce qu'ils font. Il est cependant réconfor-tant de voir que l'initiative privée peut avoir d'autres fins que le profit.

Richard ERPICUM

Un Institut de Pédagogie Catholique

Génèse du projet

L'Évêque de Ruhengeri souhaitait depuis de nombreuses années la création dans son dio-cèse d'un institut pour la formation d'ensei-gnants chrétiens destinés aux établissements du cycle secondaire. Avant de passer à la réali-sation d'un tel projet, les responsables ont d'abord examiné si les besoins réels du pays nécessitaient réellement la réalisation d'un tel établissement, compte tenu surtout de l'existence de l'IPN, intégré aujourd'hui dans l'UNR et appelé à venir s'installer à bref délai à proximité de Ruhengeri. On désirait en outre trouver une formule neuve, bien adaptée à la situation concrète du pays et qui ré-ponde ainsi plus exactement à la demande des autorités officielles. Au moment de la mise en place de la réforme scolaire, les besoins en professeurs qualifiés vont aller en au-gmentant, en même temps qu'on leur demandera une capacité et une spécialisation toujours plus grande.

L'enquête menée au départ a conduit progressivement les responsables vers la mise au point d'un établissement qui s'intéresse fondamentalement aux professeurs des dernières années du cycle secondaire, où les besoins se font les plus pressants. Alors que de nombreux régents sont occupés déjà dans les écoles secondaires, le nombre des licenciés demeure encore très peu élevé. L'assistance étrangère y est encore importante. Une ini-tiative dans cette direction répond à de

nombreux souhaits.

Une fois choisies les orientations, le projet n'avait de sens qu'au niveau national, d'où la démarche de la Conférence Episcopale du Rwanda qui en a pris en mains la responsabilité. Avant de passer au stade de la réalisation, elle désire prendre contact avec les autorités gouvernementales afin d'obtenir les autorisations nécessaires ainsi que la reconnaissance académique officielle du nouvel institut, conformément à la Constitution et à la législation rwandaises.

Lignes directrices et orientations du projet

La Conférence des Evêques s'est donc finalement décidée en faveur de la création d'un INSTITUT SUPERIEUR CATHOLIQUE DE PEDAGOGIE APPLIQUEE, en profitant d'une part du terrain que le diocèse de Ruhengeri met à sa disposition non loin de Ruhengeri et d'autre part, en bénéficiant des avantages qui résulteront d'une installation à proximité de Ruhengeri également, d'une fraction importante de l'UNR.

La dénomination de l'institut reprend déjà l'essentiel de son orientation qu'il y a lieu de préciser ici.

Le nouvel Institut se destine à la formation de professeurs-éducateurs chrétiens, auxquels est offerte l'occasion de pratiquer leur foi dans un milieu approprié et d'approfondir leurs convictions et leurs connaissances religieuses, tout en leur fournissant dans le même temps une formation professionnelle et générale poussée, dans le cadre d'un enseignement de haut niveau.

La formation pédagogique recevra une attention toute particulière car c'est dans ce domaine qu'on signale souvent de graves lacunes. Le recrutement des candidats se fera au niveau de la régence ou d'un diplôme équivalent. Beaucoup de professeurs désirent se perfectionner et de continuer leurs études. L'institut permettra à certains d'entre eux de continuer celles-ci dans le pays, solution souvent plus facile qu'une expatriation de plusieurs années, surtout pour ceux qui ont des obligations familiales.

Les candidats ont dans le cadre de l'IPN notamment reçu une formation pédagogique théorique adéquate. La pratique laisse plus souvent à désirer. Compte tenu de ce fait, le recrutement prévoit que les candidats auront avant d'entrer une expérience pédagogique de plusieurs années déjà dans l'enseignement secondaire.

Ce même souci pédagogique a décidé de la méthode d'enseignement retenue. L'enseignement magistral n'a pas été supprimé car il a ses avantages et demeure indispensable. Il a cependant été remplacé autant que possible par un enseignement plus adapté à la psychologie des adultes et dans lequel une grande participation est exigée des candidats. Des expériences ont montré qu'à partir d'un certain âge ce type d'enseignement avait un rendement beaucoup supérieur. Outre les cours magistraux, les candidats participeront donc à des séminaires, des débats, des discussions de groupe, des entretiens individuels, des échanges. Ils accompliront de nombreuses tâches pratiques : cours donnés dans les écoles proches de l'institut et qui feront ensuite l'objet d'une évaluation, enquêtes, préparations, résumés de lectures, rapports, etc...

L'enseignement, en Afrique en général et ce fut le cas en particulier pour le Rwanda, a été calqué le plus souvent sur le modèle européen. Il a de ce fait négligé souvent les valeurs africaines et n'a pas insisté suffisamment sur les valeurs et les préoccupations locales. L'Institut intégrera cet aspect dans le programme. L'importance du dialogue entre étudiants et professeurs a d'ailleurs entre autres comme but de permettre à chacun d'exprimer ses conceptions. Le contexte socioculturel et les grands problèmes nationaux feront dans ce cadre l'objet d'études et de travaux variés.

Puisque les candidats arrivent à l'Institut avec un diplôme de régent ou une équivalence dans une spécialité déterminée, il importait de prévoir une formation approfondie dans cette spécialité. C'est ainsi qu'à la fin de leur passage à l'Institut les candidats pourront obtenir un diplôme de licence en pédagogie appliquée, avec une option dans leur spécialité (langues, mathématique, science, français, etc...).

En bref, les candidats recevront une formation religieuse, pédagogique, une professionnalisation correspondant à leur spécialisation avant leur entrée à l'Institut, ainsi qu'une formation générale et une ouverture aux problèmes socio-culturels du Rwanda, le tout débouchant normalement sur une licence en pédagogie appliquée avec option.

Esprit du projet dans le cadre de la réforme scolaire

En mettant sur pieds ce projet les promoteurs espèrent bien répondre aux souhaits de tous ceux qui se sont attelés à la

réalisation de la réforme scolaire. On a donc largement tenu compte, dans l'élaboration du projet, de l'esprit et des orientations de la réforme qui souhaite des maîtres bien formés et soucieux de leur rôle d'éducateurs.

Voici quelques-uns des textes dont on s'est inspiré :

"Des hommes nous en aurons besoin pour concevoir des programmes, pour assurer l'enseignement, notamment aux degrés secondaire et supérieur et, enfin, pour épauler les cadres administratifs". (EDUCATION ET CULTURE, Spécial Réforme, n° 4, mai-août 1979, p. 61)

L'insistance porte ensuite sur le grand besoin en hommes bien formés dans les années à venir :

"À ce degré d'enseignement (le secondaire le nombre de professeurs à recycler est estimé à 557, ce qui exigera une action de grande envergure au Bureau Pédagogique de l'Enseignement Secondaire". (IBIDEM, p. 62)

Et encore :

"Cependant les stages et les recyclages de courte durée ne sont que des moyens provisoires pour faire face à l'urgence. Le pays prévoit le développement d'écoles de formateurs par l'extension de celles qui existent et la création d'autres. Il mettra ainsi en place un système de formation initiale répondant aux besoins soulés par la réforme scolaire". (IBIDEM, p. 62)

Ce dernier passage correspond bien à l'objectif que poursuivrait l'Institut. Le document continue en faisant remarquer qu'il s'agit d'une tâche de longue haleine pour laquelle l'Etat compte beaucoup sur une aide extérieure venant appuyer ses propres efforts:

"Les autres professeurs du secondaire de l'Institut Pédagogique National dont l'installation à Ruhengeri, grâce au financement du FEU et à l'effort du pays, devra accroître son rendement. Ils sortiront aussi de l'Université Nationale du Rwanda dont l'extension, réalisée avec le concours de la Coopération Canadienne constitue un gage d'augmentation du volume de son débit. Telles sont les sources de nos professeurs du secondaire.

Cependant, il faut le reconnaître, la rwandisation complète du personnel prendra du temps". (IBIDEM, p. 62)

En s'intégrant dans ce vaste programme, l'Institut permettrait, dans une modeste mesure, d'accélérer ce processus. Il aiderait à la formation de professeurs capables de s'intégrer dans les structures nouvelles et suffisamment bien formés pour s'adapter avec souplesse aux ajustements qui sont le lot inévitable de tout nouveau système.

Un projet pilote

Les promoteurs ont tenu compte des intentions de l'organisme étranger MISEREOR (Allemagne) qui a financé l'étude du projet et qui envisage de poursuivre son appui pour la fondation et pour une partie des frais de fonctionnement de l'Institut; ces intentions vont d'ailleurs bien dans l'esprit de ce qui a été

dit jusqu'ici. Désireux de sortir des sentiers battus, il s'intéresse avant tout à un projet original conçu spécifiquement pour le Rwanda mais qui puisse, ensuite, en cas de réussite, servir de modèle à d'autres réalisations semblables ailleurs en Afrique. Ceci explique l'adoption d'une formule dont chacun des aspects a sans doute déjà été appliqué ailleurs mais dont la synthèse proposée ici est absolument neuve.

Outre les éléments déjà invoqués plus haut, il reste à mentionner quelques aspects importants.

Le nombre des candidats admis en même temps ne dépassera guère la trentaine. Ce petit nombre, de prime abord étonnant, tient compte en fait de la demande d'une part et du type d'enseignement envisagé. Les écoles secondaires doivent continuer à fonctionner pendant que certains professeurs viennent à l'Institut. Le sacrifice qui leur est demandé doit se maintenir dans des limites raisonnables. D'autre part, l'expérience prouve qu'au-delà de la trentaine ou au maximum la quarantaine d'étudiants, l'esprit général change radicalement. Le type d'enseignement, où le contact entre maîtres et étudiants est essentiel, devient beaucoup plus difficile à réaliser.

Le recrutement s'effectue tous les deux ans et chaque promotion regroupe des candidats ayant la même spécialisation. L'adoption d'un système ne prévoyant qu'une seule option simultanément permet d'alléger l'infrastructure car limite d'autant le nombre de professeurs. Par ailleurs, le recrutement tous les deux ans va dans le même sens et facilitera dans les premières années les adaptations qui s'imposeront nécessairement.

Les candidats viendront à l'Institut en compagnie de leur famille. La plupart d'entre eux seront effectivement mariés. Le but en est avant tout d'assurer la formation des deux conjoints, compte tenu des capacités individuelles, afin d'assurer par la suite une meilleure intégration dans le milieu social. Un enseignement adapté sera assuré au conjoint grâce aux professeurs encadreurs. Le programme sera établi en fonction de la situation de chaque promotion, suivant une formule souple tenant compte des capacités individuelles. Cette forme de promotion familiale existe depuis longtemps dans les pays anglophones d'Afrique et se répand beaucoup depuis quelques années dans les pays francophones. La prise en charge des enfants est également prévue.

Dans le cadre du muganda, la création de petits ateliers permettra aux candidats de s'initier à différentes formes de travail manuel, adapté au milieu dans lequel ils seront plus tard appelés à oeuvrer : réprographie, électricité, menuiserie. La dimension du terrain permettra d'attribuer un petit champ à chaque famille. On envisage enfin le développement d'un petit élevage auquel on associerait les étudiants suivant une formule qui reste encore à mettre au point.

Programme académique

L'ensemble des dispositions prévues nécessite une mise au point sérieuse. Il s'agit surtout d'assurer aux candidats une formation de haut niveau qui justifie l'octroi à la fin de leurs études d'un diplôme reconnu par le Gouvernement. C'est la raison pour laquelle les promoteurs ont voulu s'entourer d'un maximum de garanties.

C'est ainsi qu'on a pu s'assurer, tous jours sous réserve d'approbation gouvernementale, de la collaboration active de l'UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LEUVEN, Belgique, qui garantira le sérieux et le niveau de l'enseignement diffusé. La collaboration de LEUVEN s'effectuera suivant les modalités suivantes :

- Elaboration, en collaboration avec les responsables du projet, d'un programme académique dont LEUVEN garantit le niveau.
- Evaluation des cours, des professeurs et des étudiants ainsi que la supervision des examens par un ou plusieurs professeurs délégués par LEUVEN.
- Appoint logistique, à la demande de l'Institut, sous forme de professeurs visiteurs, nommés pour des durées variables.
- Toute forme d'appui qui pourrait s'avérer dans l'avenir bénéfique à la bonne marche de l'Institut.

Le programme sera soumis pour approbation au Gouvernement rwandais qui pourra s'assurer également de la validité des titres académiques et scientifiques des professeurs de l'Institut ainsi que du niveau des études, en vue de la reconnaissance officielle des diplômes délivrés par l'Institut.

Sur base des orientations précisées plus haut : formation religieuse, pédagogique, professionnelle avec ouverture aux problèmes d'actualité, le programme s'inspirera de celui qui est utilisé dans le cycle secondaire. Le but de cette démarche est une meilleure préparation des candidats à leur tâche future. Le contenu du programme des années terminales

du secondaire servira de point de départ à de nombreux cours et exercices pratiques. On se tiendra au courant des modifications consécutives à la mise en application de la réforme scolaire afin de maintenir en permanence une formation adaptée.

En cas de succès de cette expérience, de nombreux candidats ayant passé par l'Institut seront normalement appelés à des fonctions de responsabilité importantes au sein de leurs établissements. On veillera à leur fournir dès leur passage à l'Institut les éléments de formation indispensables à l'accomplissement de leurs fonctions : gestion de budget, administration et législation scolaire, etc...

Financement : investissement et frais de fonctionnement

La Conférence épiscopale n'ignore pas les lourdes charges auxquelles doit faire face le Gouvernement Rwandais dans le domaine de l'enseignement. C'est pourquoi elle ne fera pas appel au MINEDUC en vue d'un quelconque appui financier, tant en ce qui concerne les dépenses d'investissement que les frais de fonctionnement.

Outre la participation de MISEREOR qui assurera l'essentiel des dépenses destinées à la fondation ainsi qu'une large part des frais de fonctionnement, et ce dans la mesure où seront respectées les orientations initiales, on fera appel à d'autres organismes internationaux ou étrangers. Les candidats bénéficieront d'une bourse d'étude mais une participation aux frais sera demandée dans la mesure des possibilités de chacun. On examinera dans quelle mesure et sous quelle forme la communauté chrétienne du Rwanda pourra participer à cette réalisation.

Infrastructure

Le diocèse de Ruhengeri met un terrain, dont il sera propriétaire, par contrat à la disposition de la Conférence épiscopale, en vue de la réalisation de ce projet. Ce terrain, situé à une quinzaine de kilomètres de Ruhengeri, dans la commune de Nkumba, au lieu dit Ruhondo, a une surface de neuf hectares cinquante ares. Situé à proximité de la centrale électrique de la Ntaruka, il sera alimenté en eau sans difficulté. Il existe plusieurs sources abondantes à moins d'un kilomètre. Une ligne à haute tension venant de la centrale électrique passe au milieu du terrain et un des pylônes permet l'installation d'une plate-forme de transformation.

L'infrastructure comprendra dans un premier temps l'Institut proprement dit et les logements pour les professeurs et les étudiants ainsi que leurs familles. Soit une bonne vingtaine de logements familiaux ainsi que cinq ou six logements communautaires ou semi-communautaires destinés au personnel et aux étudiants non mariés de l'Institut. L'Institut qui couvrira une surface habitable de plus de mille mètres carrés comprendra essentiellement :

- Une grande bibliothèque avec salle de lecture attenante.
- Quatre salles de cours, pouvant accueillir de 25 à 60 personnes en même temps.
- Une grande salle polyvalente servant à l'ensemble des activités socio-culturelles de l'Institut.
- Une chapelle avec sacristie.
- Les bureaux de direction et d'administration.
- Quelques parloirs prévus également pour la réunion de petits groupes dans le cadre de la formation.

- Deux petits bâtiments pour les sanitaires.
- Un terrain de sport, avec installations sportives.
- Quelques locaux destinés aux ateliers, magasins et remises.

Les promoteurs tiennent à assurer aux étudiants de bonnes conditions de travail tout en respectant le mieux possible les conditions de vie dans lesquelles ils ont à travailler dans leurs établissements respectifs. L'ensemble se veut donc fonctionnel et d'un entretien aisé et peu coûteux.

Le corps professoral comprenant les professeurs chargés de la licence ainsi que les encadreurs, chargés plus particulièrement des conjoints, s'élèvera à une dizaine d'unités. Il faut y ajouter un bibliothécaire ainsi qu'un intendant, ce qui portera le personnel permanent de l'institut à une douzaine de personnes, non compris le personnel journalier pour l'entretien de routine. En raison de la formule retenue qui épargne l'ensemble des problèmes d'un internat, ce personnel sera extrêmement réduit.

Conclusion

Une fois obtenue l'approbation gouvernementale, le projet pourrait être mis en route. La formation de professeurs-éducateurs s'impose comme une tâche urgente. Les promoteurs souhaitent qu'un accord de principe, à confirmer lors de la délivrance des premiers diplômes, permette de passer prochainement au stade de la réalisation.

Léopold GREINDL

Sitio

Dialogue se réjouit de publier la conclusion de l'allocation prononcée par le nouvel évêque de Byumba, Mgr RUZINDANA, lors de son ordination épiscopale le 17 janvier 1982. On sait que cet évêque a choisi comme devise "S i t i o" ...

Et maintenant, chers amis, l'heure est venue d'ouvrir devant vous le testament spirituel et pastoral de Mgr Héth. C'est celui d'un missionnaire fondateur, apôtre-pasteur déjà selon Vatican II, ayant décrit "sa geste" apostolique "dans la sainteté, avec élan, humilité et courage". Son expérience spirituelle personnelle a donné naissance à notre communauté chrétienne, à ses premiers développements, à ses premiers pasteurs. SITIO! Au cri de l'ineffable soif de Dieu sur la Croix, Mgr Héth a répondu - oh non pas par l'éponge imbibée de vinaigre - mais par toute sa charité pastorale tenue en éveil jusqu'à sa mort.

A travers vous, mes aînés dans le sacerdoce et qui avez poutvu à l'éducation de l'héritier spirituel, je l'entends me dire, comme Paul à Timothée : "Je t'invite à recevoir le don de Dieu déposé en toi par l'imposition de mes mains. Car ce n'est pas un esprit de crainte, mais un esprit de force..." (2 Tim. 6-7).

Le sacerdoce, "charisme de Dieu", est pour Paul une véritable régénération par le feu (ANAXO-PUREIN), Dieu lui-même créant dans son ministre cette aptitude à enseigner avec la ferveur de la foi et à nourrir la communauté avec l'intensité de l'amour divin.

Ce Dieu de Dieu en moi me brûle comme la soif.
SIT101 Dieu a soif en moi de toute la soif des hommes, de toute la soif du devenir et de l'avvenir de chacun de mes frères, de chacune de mes sœurs dans mon pays et qui doit s'exprimer en promotion de foi, de culture comme de charité et d'amour.

SIT101 Le cri du Christ est aussi mon cri. Il n'est pas une simple devise, une consigne légée aux aïeux, une instruction verbale qu'il suffirait de décoder, de programmer, déglutissant une fois pour toutes la méthode à suivre, le but à atteindre. Ce cri du Christ en moi tiendra en éveil, en moi comme en mon illustre ancêtre spirituel Mgr Hirth, toute ma ferveur pastorale car :

j'ai soif d'une foi solide et évangélique pour élargir notre culture de façon à pouvoir rejoindre mes frères grâce à leur langage, à leurs signes, dans leur vie, leurs soucis, leurs problèmes ;

j'ai soif de voir grandir la jeunesse rwandaise non pas en dehors de l'Eglise mais dans des familles chrétiennes et priantes, dans des communautés chrétiennes et ferventes, dans des écoles chrétiennes où les enseignants chrétiens osent préparer de façon chrétienne à la vie ;

j'ai soif de voir l'Eglise vraiment servante, parce que aimante ; aimante parce que sous la conduite de la Vierge Marie, disponible à faire face à toutes les exigences de l'entre-aide et de l'amour. La Mère de Jésus "elle est de même une Mère pour SON ŒUVRE, et cela sous tous les aspects" (Hans Urs von Balthazar ; "Le complexe anticomun", p. 303) ;

j'ai soif de voir l'Eglise vraiment pauvre, mais de cette pauvreté de la Vierge Marie qui "laisse le Fils devenir et faire ce qu'Il veut : un homme né d'elle et non POUR elle". Marie se soucie peu de ses privilèges, elle se veut médiatrice autant de toutes les déshérences que de toutes les

grâces. "Fils, voici ta Mère ..."

C'est donc Elle qui nous enjoint maternellement à savoir partager le sort des plus démunis, l'amour caché des plus pauvres, l'angoisse des malades, des mourants, des abandonnés.

* *

Voici qu'enfin je m'adresse à vous tous, mes chers collaborateurs et fidèles du diocèse de Byumba. J'ai soif d'être témoin du Christ devant vous tous, responsable envers vous tous de l'annonce de l'Evangile, sachant que "cette charge l'emporte sur toutes les autres, si importantes soient-elles". Parmi vous, chers confrères-prêtres, au milieu de vous, chers religieux et religieuses, chers laïcs engagés, j'ai soif d'être votre guide, "conduisant chacun dans la vie de sainteté m'efforçant moi-même de donner l'exemple de la charité, de l'humilité, de la simplicité de vie.

Je me veux être à la fois le père et l'ami de mes prêtres, prompt à vous écouter et à vous soutenir de toutes manières. De notre presbytérat, j'ai soif d'en faire une véritable famille, où ma paternité s'enrichira de votre fraternité, l'une et l'autre favorisant l'unité de pensée et d'action, favorisant encore le dialogue et l'entre-aide spirituelle, votre maternelle.

Quant à vous, bien chers fidèles, chrétiens et catéchumènes, je me veux aussi proche de vous que possible, attentif à votre condition de vie, me faisant tout à tous, surtout - et cela dans la mesure de mes humbles moyens et talents - à l'égard des plus pauvres et des plus petits. Vous m'avez dit lorsque je suis venu chez vous le 2 décembre dernier : "Venez élu de Dieu ... nous sommes fiers de vous". Eh bien, sachez que je viens maintenant en pasteur consacré à votre vie, en serviteur dévoué à la cause de l'Evangile, en fils de Marie ...

Joseph RUTINDANA

Faire une retraite?

Il y a vingt ans, le Père Voillaume, fondateur des Petits Frères et des Petites Soeurs de Jésus dans l'Esprit de Charles de Foucauld, écrivait dans une lettre :

"Le séjour au désert est un essai, un test, comme une tentative pleine de confiance pour solliciter Dieu de venir nous chercher lui-même, dans notre impuissance, afin de nous conduire jusqu'à lui".

En s'exprimant ainsi, il s'insère dans la ligne des grandes spiritualités de l'Eglise. En effet, dès le début du Christianisme, des hommes et des femmes désireux de conformer leur vie concrète à l'appel de Jésus-Christ, ont cherché la solitude pour y vivre un temps fort de prière, de plus grande ouverture à Dieu. Thérèse d'Avila écrivait dans ce sens :

"Il est bon de rechercher une plus grande solitude, pour donner plus de liberté d'action au Seigneur, et laisser Sa Majesté travailler notre âme comme sa propriété".

Dans le sens fort du mot, une retraite est donc un temps de solitude pour se faire trouver par Dieu et pour s'ouvrir davantage, au coeur de la vie concrète, à l'amour de Dieu. On voit clairement la différence entre une retraite et une session faite de conférences et d'échanges sur la Théologie, la Bible, la spiritualité même. La session nous apporte certainement un approfondissement spirituel, mais elle ne nous conduit pas à cette rencontre personnelle avec le Dieu qui nous cherche en Jésus-Christ.

Dans son petit livre "Les Exercices Spirituels", Ignace de Loyola livre son propre cheminement spirituel ; en même temps, il invite à partager l'expérience qu'il a faite, dans une retraite de trente jours, pour entrer dans cette expérience de Dieu, deux conditions sont requises : se retirer dans la solitude et s'ouvrir au dialogue avec un maître spirituel.

"A celui qui est plus libre et qui désire progresser le plus possible, il quittera sa maison pour vivre dans le plus grand secret possible - afin de servir et louer Dieu notre Seigneur - pour chercher avec soin ce que l'on désire tant - pour se rendre capable d'approcher et d'atteindre le Créateur".

Ignace de Loyola envisage la retraite comme une démarche personnelle, faite avec un "directeur" avec lequel on dialogue tout au long de l'expérience. Le rôle de ce "directeur" est précisé avec fermeté :

"Il est plus utile et bien meilleur, dans la recherche de la volonté divine, que le Créateur et Seigneur se communique lui-même à l'âme fidèle, l'embrassant dans son amour et sa louange, et la disposant à la voie où elle pourra mieux le servir ensuite. Ainsi le directeur ne doit pas se tourner ou incliner vers un choix ou vers un autre, mais qu'il laisse le Créateur agir sans intermédiaire avec la créature, et la créature avec son Créateur et Seigneur".

Si pour Ignace l'expérience spirituelle se fait en dialogue avec un "directeur", il recommande à ce dernier le plus grand respect et la plus grande discrétion.

Cette conception ignacienne de la retraite est dans la ligne des grandes traditions spirituelles de l'Eglise. Les Pères du désert insistaient déjà sur ces deux points : solitude et direction spirituelle. L'apport propre d'Ignace de Loyola est d'avoir, à partir de son expérience mystique personnelle, transmis une méthodologie pour aider le retraitant à discerner, devant le Seigneur, l'orientation fondamentale de sa vie. Cette méthodologie est elle-même caractérisée par la plus grande souplesse : elle s'adapte aux besoins et aux possibilités de chaque retraitant. Pour Ignace, retraitant et directeur sont poussés par un seul désir : trouver la volonté de Dieu et le service du Christ dans la vie personnelle et concrète. Tout le reste n'est que moyen qu'il faut adapter à chaque situation.

"On appelle Exercices Spirituels, toute manière de préparer et de disposer l'âme, pour écarter de soi les attachements désordonnés, puis, quand on les a écartés, phercher et trouver la volonté divine dans la disposition de sa vie, pour le bien de son âme".

Le Centre Christus des Pères Jésuites à Remera-Kigali propose depuis plusieurs années ce type de démarche spirituelle. Tout au long de l'année, la communauté accueille ceux et celles qui veulent risquer l'expérience. Cette année, la maison est spécialement réservée aux retraites individuelles du 31 août au 15 septembre. Quatre Pères seront à la disposition des retraitants : le P. Gasenge, le P. Epicum, le P. Rui Wamde et le P. Snyders. Il n'y aura pas d'instruction ou conférence, mais chacun pourra rencontrer une ou deux fois par jour celui qui dirige sa retraite.

Jos SNYDERS

A travers livres et revues

HABIMANA Joseph, Toponymie rwandaise, étude linguistique et thématique,

Mémoire U.N.R., Butare 1981,

140 p.

Le professeur A. Coupez a consacré à ce mémoire quelques lignes dans cette revue pour des raisons relatives à la propriété intellectuelle (Dialogue, n° 88, pp 98-100). Je ne reviendrai pas sur cet aspect, sinon pour souligner, comme d'ailleurs j'en ai récemment discuté avec l'intéressé, qu'à la faculté des Lettres, aucun chercheur ne peut et ne doit être mis à l'index. Toute institution universitaire doit se garder d'être inféodée dans des structures paralysantes et doit être ouverte à la diversité du champs du savoir; c'est pourquoi les travaux du professeur Coupez, comme de ceux qui ont des thèses divergentes, sont également connus et largement enseignés à l'U.N.R. Un regrette seulement que M. HABIMANA n'ait pas mentionné dans sa bibliographie, les recherches du professeur Coupez sur le rythme quantitatif, ceci étant à mes yeux un cas particulier et ne relevant pas d'une politique concertée d'occultation de certains travaux.

Cette mise au point faite, je voudrais maintenant parler du travail lui-même. Les ethnolinguistes ont montré que la transmission de l'héritage socio-culturel dans une civilisation de l'oralité pouvait emprunter des voies diverses, dont les

les fixations onomastiques.

L'onomastique ou étude des noms, se subdivise en plusieurs branches dont entre autres :

- l'anthroponymie ou étude des noms de personnes (noms individuels, noms de clans etc...)
- la toponymie ou étude des noms de lieux (collines, cours d'eaux, etc...)
- la zoonymie ou étude des noms d'animaux (chiens, vaches, etc...)

L'auteur part du fait que le toponyme est d'abord un signe linguistique se pliant volontiers aux règles grammaticales et il dégage ses caractéristiques à tous les niveaux de l'analyse linguistique, notamment morphologique, morphosyntaxique et lexical. On peut retenir quelques conclusions :

- la plupart des toponymes sont dépourvus de l'augment ou de la voyelle pré-préfixale.
- certains morphèmes, très fréquents, sont les indices de cet aspect onomastique.
- il y a des toponymes qui sont de véritables phrases. Ex : Mburabuturo, Bweramvura.
- une caractéristique des noms de lieux est leur variabilité lexicale par le jeu des changements de préfixes : c'est ce que l'auteur appelle la loi de l'économie i.e. pouvoir nommer les mille collines du Rwanda avec un inventaire de thèmes relativement réduit.

Ceci nous amène à parler du corpus : une liste de 8.000 noms qu'il s'est procurée à la Direction des Affaires Administratives et Politiques du Ministère de l'Intérieur.

Proche de cet aspect linguistique, est l'aspect stylistique où justement la notion de "more", telle que définie par le professeur A. Coupez, est opératoire. C'est un des supports de la littérature du message, notamment dans les noms de collines "jumelées" :

Ex : Bweramvura bwa Kinihira
Mpanda na Rutarabana
Kangoma na Mayunzwe etc ...

A part cet aspect linguistique, nous retrouvons un aspect thématique largement développé : les rapports qu'entretiennent les noms de lieux avec les noms de la flore et de la faune, le règne minéral, la topographie, l'hydrographie et l'écologie, l'histoire du Rwanda, les idéologies et les mythes, les découpages administratifs récentes (les néologismes etc...).

Enfin l'auteur situe le toponyme dans une approche ethnologique globale de systèmes de valeurs et de représentations.

Ainsi donc, ce travail rend au "nom" sa place centrale, pas seulement dans la production littéraire rwandaise, mais aussi dans l'univers quotidien du rwandais qui, pour classer les choses et les êtres et se situer lui-même par rapport à eux, leur donne un nom. Nous signalons pourtant des erreurs dans le traitement linguistique de certains faits ainsi que l'aspect quelque peu négligé de la dactylographie mais qui n'enlèvent rien à l'intérêt et à la valeur du travail.

Laurent NKUSI

x x x

soma no kwandika

Club Rafiki / Inades -

Formation Rwanda, Kigali,

1981, 203 p.

Le R.P. DION, du club Rafiki, (actuellement à ALPHA-CARITAS), nous offre avec son "igitabo cyo kwigisha gusoma no kwandika" une brochure de première valeur d'alphabétisation fonctionnelle appliquée à une langue précise, le kinyarwanda, et qui a déjà fait ses preuves puisque c'est la version imprimée des cours que l'auteur a dispensés pendant plusieurs années dans un quartier populaire de Nyamirambo.

Partant de l'adage rwandais que "nta bwenge bw'umwe" (proverbe qui figure sur la page de couverture), l'auteur veut partager son expérience par la diffusion d'un premier ouvrage, à l'intention du maître, ou plutôt comme il le préfère, de "l'animateur", puisque de fait, l'alphabétisation fonctionnelle sort des sentiers battus de la scolarisation classique, dont les résultats sont à long terme et les investissements coûteux et qu'elle est plutôt le levier d'un développement global, intégré et rapide.

L'essentiel du livre nous paraît résider dans les 20 remarques méthodologiques du début du livre (p. 7 à 17). J'en résume l'essentiel.

- apprentissage global par syllabes et non par lettres ou signes séparés
- Exemple: mauvais: u - r - u - g - e - n - d - o
bon : u - ru - ge - ndo.

ainsi donc l'alphabet ne se lira pas "a, ba, ca, ...", mais chaque syllabe sera prononcée en contexte.

- apprentissage gradué de la coupure de la phrase en "mots" : mots isolés, puis mots en situation dans une phrase
- partir de l'"icyapa", le plus utilisé dans les manuels imprimés, pour arriver à l'"umukono".

Comme support et directives pédagogiques, l'auteur conseille :

- d'employer les bics et les cahiers et non les ardoises et les touches; l'animateur veillera à soigner son écriture. Les apprentis utiliseront d'abord des feuilles de brouillons avant de retranscrire la "leçon" dans leurs cahiers. Chaque leçon de langue sera illustrée par une "conversation" appropriée (cfr. Centres d'Intérêt).
- de ne jamais dépasser le groupe de travail de 25 personnes pour plus d'efficacité.
- les apprentis seront traités avec égard; l'autocorrection vaut mieux qu'un système d'examen, avec classement, lequel décourage les bonnes consciences.
- la salle de cours ne sera pas "classique" (avec son clivage d'estrade) mais sera en forme de "table ronde".

Compte-tenu de son expérience, l'auteur propose 185 heures de cours programmées en trois parties.

- 45 h : débutants : gusoma no kwandika
- 46 h : moyens : gusoma no kwandika + imibare n'ibiganiro
- 75 h : avancés : kwiya gusoma no kwandika baganira.

On ne peut évidemment que féliciter l'auteur pour la mise au point d'un programme aussi cohérent. Sur certains points de détails, cependant son livre appelle réserves et commentaires.

- l'apprentissage des signes de ponctuation et leurs valeurs me paraît fastidieux et relève d'après moi d'un enseignement classique. On remarque par exemple actuellement une certaine mode d'imprimer les initiales des noms propres en minuscules. Et quand on va jusqu'à dire que les "barres" sont employés pour les dossiers (p. ex. p. 108 AM/234/6), on se demande à quel public on s'adresse.

- l'épellation traditionnelle des lettres de l'alphabet est interdite et c'est une bonne chose, mais l'auteur ne montre pas à son animateur comment il va enseigner par ex.

- p. 47 : 3m : metero 3
- p. 53 : 4g : amagara 4
- p. 74 : Nkulikiyinka akora kuli B.N.R.
- p. 112 : M. gasana : Mukagasana.

De même comment résoudre l'exercice proposé p. 131 "Abiga basoma inyuguti z'alphabet kandi bakazandika : a, b, c, d, ..."

- mais la remarque la plus grave, c'est qu'apparemment l'animateur doit faire appel au français qui comme on le sait, a un système graphique fort différent de son système phonique. Exemples :

- p. 38 : apprentissage des voyelles et exemple du sigle "O.U.A.".
Le son (y) n'existe pas en kinyarwanda.
- p. 54 : apprentissage de "GA, GE, GI, ..." et exemples de "akagera, garage"

De même, p. 60 "ng" : Rubengera et orange
p. 112 "p" : poste et pharmacie
p. 117 "c" : gicurasi, caritas, citron

Nous avons d'ailleurs relevé quelques fautes d'orthographe révélatrices de cet état d'esprit.
p. 101 : Banki Nationali y'u Rwanda
p. 134 : Abiga baziga plaki z'imodoka
z'abasilikari, z'abagenderames,
n'iz'abaministres.

Il me semble qu'il ne faudrait pas apprendre, même aux plus avancés, les sons inconnus dans notre langue, à moins de faire un cours de phonétique.

- p. 129 : "x" : prix (ne se prononce pas) lux (ne se prononce pas)

Certes l'apprenti, une fois alphabétisé, s'insère dans un milieu moderne nouveau et l'alphabétisation doit faciliter cet effort d'adaptation. Il faut qu'il sache lire des mots comme "taxi", "entreprise", des panneaux routiers, publicitaires, des abréviations etc... Il semble qu'une recherche pédagogique appropriée soit encore à trouver.

- le tableau de la p. 136-137 sur la fréquence des phonèmes est très intéressant. L'animateur n'aura pas à enseigner des sons rares et inusités.
Par contre au début des leçons, comme on ne travaille que sur quelques sons déjà appris et que le découpage en mots n'est pas connu, on a l'impression de lire des jeux de mots.
Exemple : (p. 25)

Abiga bandika interuro zimwe na zimwe :
Akarara kararakara
Aka karara kararakara
Akarara kararakarakara
Aka karara kararara
Akarakara akarara

Araka akaraka akarakara.

Les autres problèmes sont aussi vieux que rarement résolus et ils dépassent le cadre du livre. Même le colloque du GERLA (UNR-Juin 1981) sur l'orthographe du kinyarwanda n'a pu proposer des résolutions unanimement acceptées.

Exemples :

- les sons ge/jye et ki/cyi etc...

p. 152 et 116 : Rugema ; Jyewe

p. 112 : Kigali ; Cyimana

- les prépositions et les coupures morpho-syntaxiques

p. 50 : mu iliba ; mu'iliba

- de bonnes propositions sont faites pour le traitement des séquences de consonnes.

Exemple : écrire : nsi au lieu de ntsi

ho " " " hwo
ku " " " kwu

- le conflit "r", "l" est ainsi résolu : li, ra, re, ro, ru dans les mots kinyarwanda et l'auteur opte pour la référence généralisée au mot prêteur pour les emprunts.

Je soulignerais pour terminer l'aspect hautement pédagogique et utilitaire du livre (progression méthodologique, références toponymiques et anthroponymiques, tenue de la correspondance, conversations pratiques d'"animation" culturelle etc..) et je lui souhaite le grand succès qu'il mérite. Décidément, pour ceux qui le connaissent, l'auteur ne fait que mériter, chaque jour davantage, de la langue et la culture rwandaise.

Laurent NKUSI

x^xx

CHEZA Maurice, Pour une morale du changement

CEFA, Bruxelles, 1980, 108 pages

Comme l'auteur le dit lui-même dans l'introduction, tout ce livre est basé sur une hypothèse de travail : on peut diviser la société, au point de vue moral, entre 2 familles d'esprit, entre 2 logiques, appelées logique A et logique B.

Le premier chapitre souligne la différence entre ces 2 logiques : la morale de la logique A est une morale insistant sur la loi, les principes, le sens du devoir, où les normes du bien et du mal, données par l'autorité, sont objectives, basées sur un ordre naturel et éternel, et donc à observer dans tous les cas ...

La morale de la logique B est une morale de valeurs, sensible aux personnes : il importe de choisir le bien, par une décision personnelle, après avoir, dans des circonstances toujours concrètes, évalué le positif et le négatif de ce choix. Ce qui prime, dans cette logique, c'est la relation vraie aux autres qui seule permet un épanouissement réciproque, en fait, c'est l'amour. Cette logique admet, de ce fait, une recherche et une pluralité d'options. Elle est donc tolérante....

Dans le chapitre II, l'auteur qui laisse percevoir sa préférence pour la logique B, montre rapidement comment ces deux familles d'esprit correspondent à deux manières fort différentes de vivre et d'exprimer la foi chrétienne dans notre monde d'aujourd'hui. La première insiste davantage sur Dieu, le Sacré et l'Eglise comme société structurée et disposant d'une autorité morale, etc... tandis que la deuxième sera centrée sur

Jésus-Christ, son aspect incarné et voit l'Eglise comme le peuple de Dieu, vivant sa foi de manière visible, collective et prophétique.

D'après l'auteur, la logique A est plus celle du passé, tandis que la logique B, qui aujourd'hui a déjà acquis un droit de cité, est plus celle de l'avenir. Pour lui, l'évolution va dans le sens de cette nouvelle morale, et le passage de la logique A à la logique B est un progrès.

Où le chapitre troisième, intitulé "Le changement". L'auteur y étudie rapidement cette problématique du changement, la morale du changement, et milite pour un changement de société, dans tous ses aspects : structures socio-économiques, politiques, systèmes de valeurs, etc...

L'ouvrage se termine par la présentation de quelques outils pédagogiques destinés à aider les personnes et surtout les groupes à créer des chemins de libération.

Ce livre, très court, et très facile à lire, simplifie à mon avis la réalité. Mais pour cet aspect réducteur, il permet au lecteur de se situer dans ce changement de société.

L'auteur a enseigné au Grand Séminaire de Lubumbashi et est actuellement animateur au Séminaire Cardinal Cardijn et maître de conférence à l'Université Catholique de Louvain.

Guy THEUNIS

JOINET Bernard, Manger d'abord, Editions Karthala, 1981, 261 p.

Bernard Joinet est un prêtre français qui vit sur le sol tanzanien depuis 1967. Son témoignage est très émouvant tout en étant serein. Il ne manque pas d'une certaine passion à peine voilée. Ce récit nous plonge dans la vie quotidienne des Tanzaniens qui luttent pour leur indépendance économique. La seule "indépendance du drapeau" ne suffit pas. Dans ce but, les tanzaniens ont jugé bon de satisfaire d'abord leurs besoins en nourriture. Ils ont lancé par la voix de leur Président un socialisme d'un nouveau type, basé sur les liens familiaux : Ujamaa. La famille ce n'est pas le clan, mais le village. Cette nouvelle famille n'est pas parfaite : elle a ses défauts, ses tensions, mais aussi ses solidarités. Ainsi, la culture de champs communs a posé des problèmes de responsabilité. Par la suite, on a créé des "villages de développement", sans champs communautaires, mais avec une participation de tous à la caisse commune pour le développement du village. Dans ces nouveaux villages, on a le champ du "coude à coude", large champ qu'on peut labourer avec tracteur, à l'intérieur duquel chaque paysan y dispose de sa parcelle personnelle. Il sera contraint par son entourage à bien l'entretenir, sinon il serait la risée de ses voisins. Ainsi, la production augmente tout en préservant l'esprit égalitaire.

Pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire, la Tanzanie a besoin malgré tout de gros moyens en provenance de l'étranger. Où la nécessité de devises et par conséquent de cultures d'exportations, de rapports. Ce qui ne va pas sans poser de problèmes.

A travers son récit, Bernard Joinet veut surtout montrer la vie vécue et non la vie pensée (théorie). Il veut aussi "démystifier" la Tanzanie que certains présentent comme un modèle de développement achevé. C'est pourquoi l'auteur préfère les anecdotes au discours scientifique (toutefois, les chiffres ne manquent pas pour illustrer et étayer son témoignage). Il a vu les paysans à l'oeuvre; il a observé les bureaucrates impétueux assis devant leurs plans, pensés dans les bureaux; il a rencontré des régions sans eau; il a vu les paysans se déplacer pour se grouper en village. Tout cela, il le raconte avec sympathie. Un livre à lire.

Aloys RUKEBESHA

DEBAT

DEVELOPPEMENT ENDOGENE

pour ou contre
?

en vente 400 fr.
à Dialogue
à TRAFIPRO
en librairie

Courrier des Lecteurs

Les héritiers de Kagame

Selon moi, on peut les répartir en deux catégories. Il y a les intellectuels latés rwandais, mais aussi les prêtres diocésains. Je pourrais bien sûr ajouter à cette dernière catégorie les religieux d'origine rwandaise - comme le dominicain Bernardin Muzungu qui vient de publier trois livres consacrés à la religion traditionnelle du Rwanda et du Burundi. Si j'insiste sur les prêtres incardinés, c'est que justement dans l'allocution prononcée par Mgr Bigirimwami face à la dépouille mortelle de Mgr Kagame, un appel précis a été lancé aux prêtres diocésains rwandais en vue de continuer son oeuvre.

(Cet appel a été repris dans DIALOGUE, N° 90).

Les prêtres diocésains rwandais

Parmi eux, il y a ceux qui travaillent en paroisse et les professeurs des petits et grands séminaires, ou d'autres Instituts Supérieurs.

Les premiers brandissent l'argument de manque de temps qui les empêcherait de s'occuper de leur paroisse et de se livrer encore à une activité de type intellectuel qui suppose lecture et écriture. Je peux les comprendre. Kagame n'était pas curé de paroisse. Alors qu'il était encore étudiant, des mécanismes avaient rempué ses dons et l'ont encouragé. C'est ainsi qu'il a pu exercer une carrière professionnelle pendant une bonne partie de sa vie.

Mais les professeurs de séminaire, eux, ne peuvent pas justifier leur mutisme scripturaire. Ils sont en contact avec les livres, préparent des cours, dirigent des travaux d'étudiant. Ce n'est pas le cas des prêtres de paroisse. Ceux-ci doivent fournir de réels efforts pour écrire un article de revue après une journée bien remplie par la pastorale sacramen-

taire. Si on peut comprendre à la rigueur qu'un prêtre de paroisse ne fasse que consommer des informations livrées par la radio, les revues, les journaux, on ne saurait tolérer qu'un prêtre professeur fasse de même sans rien produire à partir de lui-même.

Les intellectuels laïcs rwandais

Ils ont été formés aussi bien dans le pays qu'à l'étranger. Ils ont pu rédiger plusieurs mémoires ou thèses dans les divers domaines de la recherche sur le Rwanda. Du reste, plusieurs parmi eux citent longuement Kagame pour appuyer leurs affirmations.

Le malheur veut qu'après leur soutenance de thèse ou de mémoire, ces étudiants disent adieu à l'université et à leur plume et se mettent à la recherche d'un salaire qui leur donne aisance et confort. Tel est le type de l'intellectuel du Tiers-Monde, dont Kalityumami a bien su brosser le portrait dans son livre: "Le Rwanda face à son avenir".

Contre toute attente, ce sont plutôt des autodidactes ou alors des économistes, des juristes, des politiciens qui écrivent sur la culture ou l'histoire rwandaise.

Je constate aussi qu'il existe aussi un nombre considérable de poèmes ou de pièces de théâtre, écrits en kinyarwanda ou en français, par des jeunes gens qui n'ont pas poursuivi leurs études au-delà des humanités. On a fait mention de leurs noms et de leurs oeuvres dans le "Panorama de la Littérature Rwandaise" de Serge Houdeau.

Je conclus que si la descendance "légitime" de Kagame, composée par des licenciés ou des docteurs, néglige de mettre en valeur l'héritage du Grand Professeur, ce seront les autodidactes et les apprentis écrivains qui reprendront le flambeau, avec le risque de tâtonner et de ne faire que de la sous-production. Mais comment tolérer que des prêtres ou des professeurs de Séminaire ou d'université stagnent en consommateurs installés, se contentant de lire et

d'utiliser l'oeuvre écrite des autres, sans rien produire eux-mêmes?

Je ne voudrais pas généraliser toutefois : je sais bien qu'il y a à l'U.N.R. ou à l'I.N.R.S. des hommes qui font de louables efforts pour le progrès de la culture rwandaise. Ceux-ci sont les vrais héritiers de Kagame.

E. GASANA

*
*

Le Depo-Provera et la contraception

Dans un récent numéro du "Nouvel Observateur" (N° 2228-13-18 février 1982) j'ai lu avec intérêt un article consacré au journal américain "Mother Jones" et plus particulièrement à ses méthodes de travail. Il se fait que ce journal a dénoncé plusieurs affaires dont l'une a trait aux industries pharmaceutiques. Permettez-moi de vous soumettre en annexe les quelques lignes consacrées au Depo-Provera.

Ce médicament est largement répandu au Rwanda, j'en ai moi-même pris à la suite d'une prescription médicale. Il m'a paru intéressant de vous envoyer cet article car peut-être estimerez-vous utile d'y faire écho dans un prochain numéro de votre revue "Dialogue".

Après tout, si ce médicament est dangereux, pourquoi ne pas le signaler aux éventuels usagers?

Le Depo-Provera est un contraceptif qui existe depuis une vingtaine d'années et qui s'administre par injections. Une seule piqûre suffit à provoquer une stérilité qui dure entre trois et six mois, selon la dose utilisée. Vous ne connaissez pas son

existence, moi non plus, et pour cause : il n'est utilisé dans aucun pays développé, pour la simple raison qu'il est hautement cancérogène.

Pourtant, le Depo-Provera est en train de remplacer la pilule dans les programmes de planning familial de nombreux pays. En Thaïlande, la population féminine de villages entiers est convoquée à date fixe pour recevoir ces injections. La première fois, on explique à ces femmes de quoi il s'agit et on les prévient qu'elles risquent de grossir un peu, peut-être de perdre quelques cheveux... Rien n'est dit évidemment sur les risques de cancer du sein ou de l'utérus. Rien non plus sur les perturbations dans les règles, tellement massives qu'un journal médical américain les a qualifiées de "chaos menstruel". Le Depo-Provera diminue la résistance de l'organisme aux infections. Il provoque des migraines, des vertiges, des stérilités irréversibles. Administré par erreur à une femme enceinte, il peut provoquer des anomalies congénitales du fœtus - faiblesse cardiaque, malformations de l'appareil génital... A Chiangmai, où 558 des femmes sont traitées au Depo-Provera, le nombre de cancers du sein et de l'utérus a augmenté dans des proportions dramatiques.

Plusieurs organisations de planning familial distribuent le Depo-Provera aux cliniques de plus de quatre-vingts pays. La pression qui est faite sur les femmes ressemble souvent à une contrainte. Au Bangladesh, un organisme, émanant de l'A.I.D., donne aux femmes, en échange de leur coopération, du blé, de l'huile, du lait en poudre et du poisson... Difficile de résister... Et puis, le Depo-Provera est effectivement contraceptif le plus efficace connu à ce jour. D'où le zélateur de certains de ses partisans, obsédés par la lutte contre la démographie galopante. Mais comment justifier le risque que qu'ils prennent de déclencher une épidémie de cancers dans les vingt prochaines années? Car on sait maintenant que pour les filles nées d'une mère ayant été traitée au Depo-Provera les risques sont grands de mourir, elles aussi, d'un cancer..... C.I.

L'EDITION AU RWANDA

Le problème de l'édition au Rwanda mérite qu'on s'y attarde. Aussi est-ce avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu votre dossier intitulé "Comment publier un livre au Rwanda", paru dans le n° 85 de "Dialogue". Je me permets cependant d'émettre certaines observations au sujet de votre dossier.

Vous faites précéder votre dossier d'un article écrit par A. Roche. Certaines affirmations contenues dans cette contribution m'ont étonné. Après avoir repris l'ancienne rengaine - combien usée - de "nos ancêtres les Gaulois", cet auteur en arrive à affirmer que naît en 1963 au Cameroun, la première maison d'édition de langue française sur le sol africain. Il me semble que c'est aller un peu vite en besogne et méconnaître tout ce qui a été réalisé autrefois. Il est hors de propos de vouloir retracer ici toute cette histoire et de vouloir établir une liste exhaustive des maisons d'édition qui ont existé sur le sol africain. Je voudrais, à titre d'exemple, en citer ici quelques unes dont les publications furent connues au Rwanda :

- 1) Bibliothèque de l'étoile, créée à Leverville (Zaire) en 1948. Signalons en passant que c'est cette institution qui publia en 1958, l'ouvrage : Histoire du Rwanda du regretté professeur Mgr A. Kagame.

- 2) Publications de l'Université Lovanium de Kinshasa. Cet organisme d'éditions de l'ancienne université Lovanium, né en 1956, a publié plus d'une vingtaine de titres dont l'ouvrage de Philippe Leurquin, Le niveau de vie des populations rurales du Rwanda-Urundi, en 1960.

Au Rwanda même, les maisons d'édition ont été nombreuses. Je ne veux en citer ici que quelques unes des plus connues :

1) Rappelons d'abord les nombreuses publications de l'imprimerie de Kabgayi, où le vicariat apostolique de l'époque jouait le rôle d'éditeur.

2) Il y eut ensuite deux organismes d'éditions qui ont lancé dans le public de nombreux livres :

- les éditions royales, dans lesquelles a paru le livre du professeur Mgr A. Kagame, Inganji Kalinga, en 1959.

- les éditions morales : plusieurs brochures furent éditées dans cette collection.

Ces exemples ne sont que quelques éléments d'une très vaste entreprise d'éditions que le Rwanda a connu dans le passé.

Je voudrais maintenant aborder la deuxième partie de votre dossier, celle où vous présentez les différentes formes de l'édition dans le Rwanda d'aujourd'hui. Quelques erreurs se sont glissées dans le compte rendu des "éditions rwandaises".

La première édition de "L'Introduction à l'histoire du Rwanda" date de 1971 et non de 1972; cette première édition a été réalisée entièrement au Rwanda et le tirage n'était que de 1700 exemplaires. La deuxième édition du même livre date de 1973 et non de 1974. C'est cette deuxième édition qui a été réalisée en collaboration avec les éditions De Boeck de Bruxelles; le tirage était de 5000 exemplaires et non de 4000 exemplaires.

Je regrette enfin que le rédacteur de l'article n'ait rien dit des éditions de la librairie Euthymia à Butare. Cette imprimerie publie de nombreuses brochures mis en vente dans tout le pays à un prix très

abordable. Ici c'est l'imprimeur qui joue le rôle de l'éditeur. Mais n'est-ce pas une attitude réaliste dans un pays comme le Rwanda?

Pourquoi finalement est-il si difficile d'éditer un livre au Rwanda? L'article parle du prix exorbitant des tarifs postaux, du manque de subsides, etc. N'y a-t-il pas d'autres raisons? Soyons réalistes : les Rwandais aiment leur pays, son histoire, sa culture, ils sont vivement intéressés par tout ce qui paraît chez eux. Mais n'oublions jamais que le pouvoir d'achat de l'ensemble de la population reste très bas. Les grands tirages des publications au Rwanda, sont les ouvrages à prix très réduits. Il y a en plus, au Rwanda, un grave problème de la diffusion du livre. Où acheter un quelconque ouvrage à Ruhengeri, Kibuye, etc.? Les librairies Caritas ne pourraient-elles pas couvrir l'ensemble du pays?

Souhaitons enfin que les difficultés actuelles de l'édition n'empêchent point les hommes dynamiques à continuer à écrire et à publier. La culture contemporaine a besoin du livre.

Roger HEREMANS

Nous remercions le P. Heremans pour les rectifications et les compléments qu'il apporte à notre dossier. Ses remarques sur les difficultés de l'édition sont pertinentes. Nous présentons toutefois que DIALOGUE a déjà présenté et recensé les livres parus chez Euthymia à Butare (n° 83, p. 96-99). Le débat sur l'édition reste ouvert !

DIALOGUE

IL Y A UNE LIMITE A TOUT...

Quand j'ai demandé du pain
ils m'ont donné le champ de blé
et dit qu'ils m'aimaient

Quand j'ai réclamé de l'eau
ils m'ont donné le puits
et dit qu'ils compatissaient

J'ai cru en leur compassion
j'ai cru qu'ils m'aimaient vraiment
j'ai demandé ma liberté

Alors ils ont repris le champ
le puits aussi ils l'ont repris
mes chaînes ils ont alourdi
et dit que j'étais trop gourmand

DON MATTERA.

(Tiré de la Revue : Genève-
Afrique)